Pour la construction d'un parti ouvrier révolutionnaire, pour la reconstruction de la Quatrième Internationale

Voix Ouvrière

ORGANE DE L'UNION COMMUNISTE (4e INTERNATIONALE)

Hebdomadaire : Parait le mercredi **N° 19 - NOUVELLE SERIE - 5e ANNEE** **3 AVRIL 1968** **PRIX : 1 F**

EFFERVESCENCE EN TCHECOSLOVAQUIE

(Voir page 3)

LE MASSACRE DE CHARONNE

ÉVOQUÉ AU TRIBUNAL

(Voir page 6)

L'enterrement des victimes de Charonne. Personne n'oubliera

(photo U.P.I.)

POURQUOI LES ETUDIANTS ?

Depuis quelques mois, partout dans le monde, les étudiants bougent, protestent, manifestent et se heurtent aux forces de répression, que ce soit dans les pays de dictatures à l'Ouest comme à l'Est, ou dans les pays dits démocratiques comme l'Italie ou la France.

Que se passe-t-il, quel mal aurait la jeunesse et pourquoi la jeunesse universitaire, celle qui parait, quel que soit le pays, la moins à plaindre ?

Il n'y a pas là de « mal » mystérieux, et encore moins de « chef d'orchestre » commun.

Le mal dont les étudiants souffrent, c'est celui dont souffre toute la société. Leurs revendications ou leurs protestations sont diverses parce qu'ils appartiennent à des pays différents, mais leur mal c'est le mal dont souffre le pays auquel ils appartiennent.

C'est pourquoi le plus souvent, à l'Est comme à l'Ouest, en France comme en Espagne, c'est de l'absence de liberté que les étudiants se plaignent et c'est cela qui les fait se battre.

Pourquoi sont-ils les seuls à réagir, puisqu'ils ne souffrent que des mêmes maux que les autres ?

A vrai dire ils ne sont pas toujours les seuls : en Espagne, si les étudiants se battent et fournissent une grande partie des emprisonnés, les ouvriers se battent aussi et des prisons, font le plein.

(Suite page 4)

A MEMPHIS (U.S.A.)

PREMIÈRE VICTIME NOIRE DE L'ÉTÉ 68

(Voir page 3)

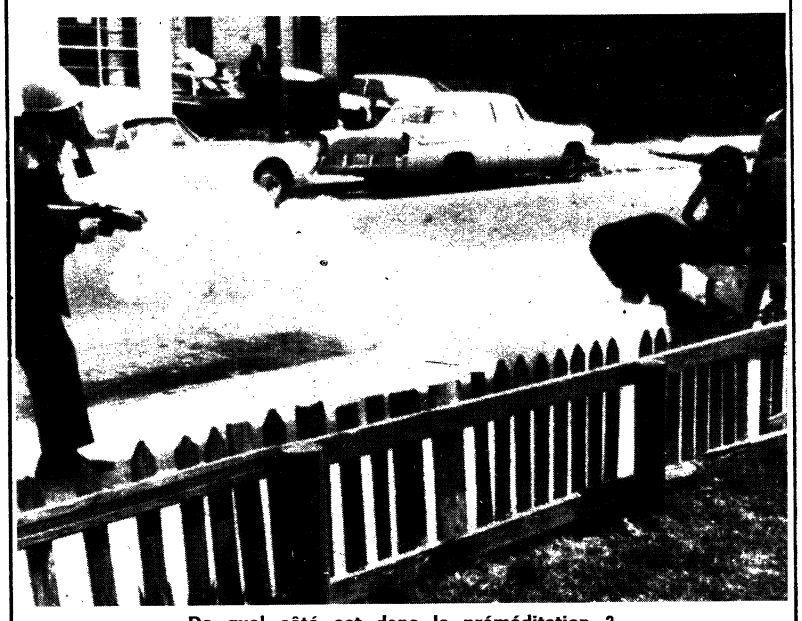

De quel côté est donc la préméditation ?

(photo U.P.I.)

LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE UN THEATRE DE MARIONNETTES

(Voir page 5)

L'EUROPE DES TRUSTS FACE AUX PETITS PAYSANS

Nouvel échec à Bruxelles le 28 mars : l'interminable marchandage à six qui permet de construire petit à petit un marché commun en Europe Occidentale vient de buter une fois de plus sur le problème agricole. La libre circulation des produits laitiers et de la viande de bœuf prévue pour le 1er avril n'entrera en vigueur que le 1er juin au plus tôt. Seul succès de trois jours de négociations, un régime transitoire maintient les choses en état.

(Voir page 4)

A PROPOS DU GABON...

LA situation des pays d'Afrique Noire, anciennes colonies françaises devenues indépendantes en 1959, n'a guère évolué.

L'impérialisme français continue à dominer la vie économique des pays, par gouvernement local interposé. Et quand cela paraît nécessaire, les parachutistes français viennent au secours des bourgeoisies nationales menacées par la colère des exploités. Car ces bourgeoisies politiquement asservies à l'impérialisme ne peuvent maintenir leur pouvoir que par une dictature plus ou moins ouverte, une violation évidente des libertés démocratiques qu'elles revendiquaient avant l'indépendance.

Voici trois communiqués que nous a adressés l'Association Générale des Etudiants du Gabon et qui illustrent cette situation dans les milieux étudiants et dans les lycées gabonais.

Communiqués

Encore des brimades, encore des actes de répression contre la jeunesse, contre le peuple gabonais. En février dernier Bongo, le « jeune président » imposé au peuple gabonais, comme son prédécesseur Léon Mba, par l'impérialisme français, faisait fermer le Lycée Fanguinoveny de Lambarené.

Parce que les élèves, mécontents de la mauvaise alimentation et des conditions de travail déplorables ont fait grève et manifesté vivement leur colère, Bongo qui ne cesse de prêcher à qui veut l'entendre qu'il faut oublier le passé et partir sur de nouvelles bases n'a pas hésité non seulement à faire fermer le Lycée mais aussi à faire arrêter ceux qu'il appelle des meneurs et à interdire à tous les élèves visés l'accès des autres établissements scolaires et l'admission à toute fonction dans le secteur public ou privé.

Nous étudiants Gabonais et tous les autres étudiants Africains groupés au sein de la F.E.A.N.F. nous pensons que dans la mesure où les revendications des élèves du Lycée Fanguinoveny sont pleinement fondées, et elles le sont, elles doivent être satisfaites. Nous estimons aussi que la fermeture de l'Etablissement et les autres mesures prises par Bongo sont contraires aux intérêts bien compris du peuple gabonais.

Nous sommes convaincus que « l'œuvre de construction nationale » doit passer par la lutte anti-impérialiste et non par la répression des futurs cadres et le sabotage de leur formation ; nous estimons enfin que la lutte contre le « sous-développement » et la misère ne consiste par à enlever à quelque citoyen que ce soit le droit à l'instruction et au travail mais à tenir compte des aspirations fondamentales des masses laborieuses et à mobiliser leurs énergies pour la libération nationale en vue de l'indépendance réelle.

En fait les mesures que Bongo vient de prendre, entrent dans le cadre de la stratégie impérialiste en Afrique et tendent à éliminer dès l'enseignement secondaire les jeunes qui pourraient travailler pour et avec les masses et mettre fin au rôle néfaste du personnel de « l'assistance technique » c'est pourquoi la F.E.A.N.F. et l'A.G.E.G. :

— apportent leur soutien aux lycéens de Lambarené ;

— dénoncent les mesures arbitraires prises par le gouvernement gabonais ;

— déclarent qu'il va de l'intérêt du peuple gabonais que les élèves arrêtés soient libérés et le Lycée rouvert ;

— lancent un appel pressant aux organisations progressistes pour exiger le respect des droits et des libertés élémentaires et attirent leur attention sur les agissements du néocolonialisme français et de ses agents au Gabon.

Fait à Paris le 20 mars 1968.
Le Comité Exécutif de l'A.G.E.G.
Le C.E. de la F.E.A.N.F.

***

Au mois de janvier 1968, l'un de nos anciens militants, le camarade Djohou Boma Bernard, professeur de mathématiques au Lycée de Libreville depuis octobre 1967 a été suspendu de ses fonctions, assigné à résidence puis « disciplinairement » affecté à Oyem en **cours d'année scolaire** pour avoir refusé d'être ministre.

Avant lui un autre camarade, M'Bouy-Boutzit Edouard, rentré en novembre 1965, avait été arrêté en février 1966 puis condamné arbitrairement et tenu au secret jusqu'à ce jour. Les conditions de sa détention nous inspirent les plus vives inquiétudes.

Ces mesures à l'encontre des jeunes cadres gabonais ne se comprennent qu'à la lumière de la stratégie impérialiste en Afrique en général et au Gabon en particulier :

— dans un premier temps, utilisation des « vieux notables » ayant une audience auprès des masses laborieuses et persécution systématique des jeunes cadres qui refusaient d'être complices de l'exploitation impérialiste au Gabon : emprisonnement de M'Bouy (économiste), radiation de la fonction publique de Ebang (ingénieur des travaux publics), refus d'employer dans la fonction publique Essima (ingénieur agronome), etc. ;

— dans un second temps, mythe du renouveau et du rajeunissement après le constat d'échec de la première tactique : on s'efforce d'associer les jeunes cadres au pillage et à l'oppression en leur offrant des postes de direction plus ou moins figuratifs, des fonctions ministérielles diplomatiques.

Cette politique présente un double intérêt pour le néocolonialisme français, réserver les postes techniques devenus vacants au personnel de la « coopération ».

— se faire des alliés politiques plus « avertis et efficaces » pour les représentants de l'impérialisme, Bongo et son équipe, quiconque refuse de collaborer avec eux est automatiquement taxé d'anti-gabonais, et est passible des sanctions les plus arbitraires. C'est ce qui est arrivé au camarade Djohou.

En ce qui nous concerne, nous étudiants gabonais réunis au sein de l'A.G.E.G. et la F.E.A.N.F., nous continuons à soutenir, comme par le passé, que ni le changement de personnel politique, ni la redistribution des portefeuilles ministériels ne sauraient, sans lutte conséquente contre l'impérialisme et ses agents, mener à une indépendance nationale. C'est pourquoi :

— nous dénonçons et condamnons la politique anti-populaire et pro-impérialiste qui consiste à corrompre les jeunes cadres et à écarter ceux qui s'y refusent des postes de leurs compétences au profit du personnel de « l'assistance technique » ;

— nous apportons notre soutien au camarade Djohou et à tous ceux qui, comme lui, ont décliné, déclinent et déclineront encore de telles offres ;

— nous protestons contre toutes les mesures arbitraires de brimade, d'éloignement, etc..., prises à l'encontre des jeunes cadres nationaux ;

— nous demandons la libération du camarade M'Bouy et sa réintégration dans la fonction publique ;

— nous sommes convaincus que le peuple gabonais redoublera de vigilance devant les campagnes de mystification tendant à détourner son attention de la lutte contre l'exploitation impérialiste.

Fait à Paris, le 20 mars 1968.

Le Comité Exécutif de l'A.G.E.G.
Le C.E. de la F.E.A.N.F.

***

Un hebdomadaire français écrit : « Une société française spécialisée dans la détection des gisements de pétrole a « perdu » au large des côtes du Gabon un récipient contenant des produits radio-actifs utilisés dans le repérage des nappes de pétrole. Le gouvernement aimerait qu'on fasse le silence sur cet incident. »

Les étudiants gabonais et tous les étudiants africains réunis au sein de la F.E.A.N.F., conscients des effets nocifs de la radio-activité, sont indignés de constater que devant un événement si grave les autorités françaises et la majorité de la presse gardent le silence le plus complet. Les effets de la radio-activité ne sont pas seulement dangereux, quand il s'agit des bombes américaines perdues au large de Palomarès ou au Groenland. Ils sont aussi graves pour les gabonais pêcheurs ou consommateurs de poissons.

Nous apprenons qu'il s'agit d'un récipient « perdu ». Rien ne nous dit qu'il n'y en a pas eu davantage ; quand bien même il ne s'agirait que d'un seul les effets n'en sont pas moins dangereux. Le silence organisé par les **autorités françaises** sur l'incident et sur l'identité de la société est du reste bien révélateur.

Dans tous les cas c'est la santé, la vie de plusieurs être humains qui sont en danger. Les populations gabonaises ne sont pas informées du péril dont elles sont menacées, les pêcheurs n'étant pas avertis de quoi que ce soit et le poisson mis en vente n'étant soumis à aucun contrôle. Le silence des **autorités françaises** est de toute évidence criminel ; celui des autorités gabonaises l'est davantage dans la mesure où elles n'ont pas informé la population de ce grave incident ni contraint la société dont il s'agit à récupérer le dangereux récipient.

Devant cette situation les étudiants gabonais et tous les étudiants africains invitent les organisations démocratiques françaises à faire pression sur le gouvernement pour que toute lumière soit faite sur cette affaire.

Ils demandent également que soient prises toutes les mesures nécessaires pour protéger la population et que tout soit mis en œuvre pour récupérer le dangereux récipient et assainir les eaux polluées.

Fait à Paris le 20 mars 1968.

Le Comité Exécutif de l'A.G.E.G.

Le C.E. de la F.E.A.N.F.

Les problèmes de la minorité indienne au Kenya

LES récentes mesures prises par le gouvernement anglais visant à restreindre l'immigration frappe particulièrement les habitants du Kenya d'origine indienne. Elles donnent en même temps un exemple frappant de la façon dont l'impérialisme traite certaines minorités, auxquelles il accorde quelques privilèges tant qu'il a besoin d'elles, mais qu'il n'hésite pas à rejeter dès que ce besoin cesse.

Lorsque vers 1880, les Anglais décidèrent de s'installer en Afrique de l'Est, ils ne trouvèrent pas sur place la main-d'œuvre dont ils avaient besoin pour effectuer les travaux d'infrastructure destinés à leur permettre d'exploiter le pays ; les populations locales étaient composées de tribus occupées d'agriculture, d'élevage ou de chasse et n'étaient absolument pas familières avec des travaux techniques ; leur seul contact avec l'extérieur se faisait par l'intermédiaire des Arabes de la côte qui effectuaient régulièrement à l'intérieur du pays des rafles d'esclaves et d'ivoire. Pour construire la ligne de chemin de fer qui devait traverser le Kenya et relier Mombasa (sur la côte) à Kampala (en Ouganda), soit 1200 km environ, les Anglais firent venir des Indes des travailleurs qualifiés susceptibles d'un meilleur rendement que les Africains qui furent utilisés pour le défrichement et les travaux de force.

Mais une fois les travaux terminés, nombre d'Indiens importés par les Anglais — comme on le voit, la responsabilité de la Grande-Bretagne est totale dans ce déplacement de population (1) — décidèrent, à leur tour de se fixer dans le pays et y firent venir leur famille et leurs amis. A l'origine, essentiellement petits commerçants et artisans, ils formèrent peu à peu une classe moyenne de « cols blancs » : fonctionnaires, employés de banque, commerçants, mécaniciens, industriels, professions libérales.

Certains, une minorité, amassèrent une énorme fortune ; d'autres, la majorité, n'ont que des ressources modestes et entretiennent souvent une partie de leur famille restée ou retournée en Inde. Tenus, bien entendu, à l'écart de la société britannique, mais ne voulant en aucune façon se mêler à la masse africaine, les Indiens accumulèrent contre eux un ressentiment qui tôt ou tard risquait de donner lieu à des mesures hostiles de la part du gouvernement kenyan devenu indépendant en 1963. C'est donc pour réserver l'avenir que la grande majorité des Indiens du Kenya préféra conserver la nationalité britannique dont ils jouissaient jusque là depuis plusieurs générations ; par là même, ils devenaient « étrangers » sur le territoire kenyan.

Toutefois bien plus qu'une mesure de démagogie et qu'un assouvissement d'une haine, qui existe effectivement parfois, vis-à-vis de l'Indien, il faut voir dans la décision du gouvernement kenyan de ne pas renouveler les permis de travail des étrangers résidant sur son sol une conséquence du chômage qui s'accroit dans des proportions effrayantes avec l'afflux vers Nairobi de jeunes paysans qui ont peut-être passé quelques années à l'école et n'acceptent plus de vivre au 20e siècle comme à l'âge de la pierre. Pour leur faire de la place, la manière la plus facile pour le gouvernement kenyan est de mettre à la porte ceux qui ne sont pas des citoyens à part entière ; d'abord les petits employés et les petits commerçants ne possédant pas de hautes qualifications et dont les emplois peuvent être facilement tenus par les Africains ; puis avec la formation de techniciens et de cadres africains le mouvement s'étendra probablement aux autres catégories.

Comme à l'habitude, les « gros bonnets » ayant toujours la possibilité de trouver des « arrangements », ce sont ceux qui disposent des revenus les plus modestes qui seront les plus durement frappés. Une fois de plus ce sont les plus faibles qui vont être les victimes, victimes du chômage, conséquence du sous-développement dans lequel les colonisateurs ont laissé le Kenya, et victimes de la confiance qu'ils ont aveuglément et bien à tort accordée à ces mêmes colonisateurs qui aujourd'hui n'hésitent pas à renier, avec superbe, leurs engagements et à sacrifier sur l'autel du capitalisme et du racisme ceux qu'ils ont fait venir en Afrique pour servir leurs intérêts.

M. P.

(1) Les Indiens se sont retrouvés dans une situation identique en Birmanie pour à peu près les mêmes raisons et en 1963 le gouvernement birman a expulsé quelques centaines de milliers d'Indiens vivant sur son territoire depuis plus d'un siècle, sans leur permettre d'emporter plus de 100 roupies (100 francs actuels) par personne.

PERMANENCES

★ **PARIS :**

Ve arrondissement : Café « Le Petit Cardinal », 29, rue Monge. Métro : Cardinal-Lemoine, **tous les samedis, de 15 à 17 h.**

Xe arrondissement : au siège de VOIX OUVRIERE, **le samedi de 16 h à 20 h**, 29, rue Château-Landon, Paris-10e.

XIe arrondissement : Café « Au Rendez-vous des Chauffeurs », 33, av. Philippe-Auguste, **le mercredi, de 17 h 30 à 19 h.**

XIIIe arrondissement : Café « A l'Autobus - Chez Maxime », 117, avenue d'Italie. Métro : Maison-Blanche, le jeudi, 17 h 30 à 19 h.

XIVe arrondissement : Café Champagne, 127, avenue du Général-Leclerc. Métro : Porte d'Orléans : **le mercredi, de 18 h 15 à 19 h 15.**

XVe arrondissement : Café « Au Métro », place Balard, **tous les jeudis, de 17 h à 19 h.**

XVIIIe arrondissement : Café « Le Souterrain », 47, boulevard Ney. Métro: Porte de Clignancourt, **le mardi, de 17 h 30 à 19 h.**

★ **BANLIEUE :**

ASNIERES. — Café « Le Cadran », place Voltaire, **le mercredi de 18 h à 19 h.**

AULNAY-S/-BOIS. — Café « Le Commerce », 8, bd Gallieni (place de la gare), **tous les vendredis de 18 h à** 19 h.

ARGENTEUIL. — « Café de Paris » 102, rue Paul-Vaillant-Couturier. **Tous les mardis de 18 h 45 à 19 h 45.**

BOULOGNE-BILLANCOURT. — Café « Le Phénix », 155, rue du Vieux-Pont de-Sèvres (angle rue du Clamart, face au marché), **jeudi, de 18 h à 19 h.**

MONTREUIL. — « Le Tourangeau », 20, rue Gallieni (métro Croix de Chavaux), **le vendredi de 17 h 30 à 19 h.**

LEVALLOIS. — Café « Au Terminus du Métro ». (angle quai Michelet - rue A.-France), **tous les mercredis, de 17 h 30 à 19 h.**

★ **PROVINCE :**

BESANÇON. — « Café le National », quai de Strasbourg, **tous les mercredi** de 18 h à 19 h 30.

BORDEAUX. — Café « Le Régent », cours Victor-Hugo, **tous les vendredis de 18 h à 19 h.**

LYON. — Café « Le Clos Vert », 113, rue de la Guillotière (face église Saint-Louis), **le samedi, de 17 h à 20 h.**

— Café « Les Etats-Unis », 137, avenue du Pr-Beauvisage, Lyon-8e, **le mercredi, de 18 h à 19 h.**

— Café de l'Europe, 25, avenue Jean-Jaurès, Lyon-7e, **le jeudi de 17 à 18 heures.**

BRIVE. — Café du Musée, boulevard du Salan, **tous les jeudis, de 17 h à 19 h.**

CLERMONT-FERRAND : « Bar Square », place des Carmes-Déchaux, **le vendredi de 12 h à 14 h.**

— « Bar du Pont », rue Fontgière, **le vendredi de 12 h à 14 h.**

DIJON. — Café « La Renaissance », rue Chabot-Charny, **tous les vendredis, de 18 h à 19 h 30.**

GRENOBLE. — « Café d'Autrans », 5, cours Berriat, **tous les jeudis, de 17 h 30 à 19 h.**

— Café « Le Normandy », place Grenette, **tous les jeudis, de 15 à 17 h.**

LILLE. — Café « Le Saint-Michel », place Philippe-le-Bon, **tous les mercredis,** de 16 h à 17 h 30.

MARSEILLE. — Bar de la Treille, 15, place J.-Guesde (pl. d'Aix), **tous les jeudis de 18 h 30 à 19 h 30.**

ORLEANS. — Café - Bar de la Madeleine, 16, rue Porte de la Madeleine (en face de l'hôpital). **Tous les mercredis de 18 h à 19 h.**

SAINT-CHAMOND. — Au « Bon Accueil » (J. Jacquet), 6, rue Saint-Etienne, **tous les jeudis de 18 à 19 heures.**

ROUEN. — Café « Le Bretagne », place du Vieux-Marché, **tous les vendredis, de 17 h 30 à 19 h 30.**

SAINT-ETIENNE. — Café « Ambiance Bar », 2, rue des Tréfileries, **tous les jeudi de 14 h 30 à 15 h 30.**

SAINT-NAZAIRE. — Café « Paris-Sports », place Marceau, **le samedi, de 16 h à 17 h.**

SOCHAUX. — Café Allemann, **le vendredi 12 avril, de 12 h à 13 h.**

TOULOUSE. — Café « Le Béarn », place Saint-Michel, **tous les vendredis,** de 18 h à 19 h 30.

EFFERVESCENCE EN TCHECOSLOVAQUIE : Fin ou commencement ?

L'ELECTION du candidat du Comité Central du Parti, le général Svoboda, à la présidence de la République, semble clore sur le plan administratif la lutte des deux fractions rivales pour la direction de l'Etat tchèque. L'épuration des anciens dirigeants du clan vaincu est censée garantir à la nouvelle équipe la succession de Novotny. La « révolution de palais » en tant que telle est terminée. Pourtant, tout indique que ce que les tenants du régime considèrent comme une fin peut n'être, en réalité, qu'un commencement.

Le général Svoboda (photo A.F.P.)

L'agitation dans le pays se poursuit. Elle se limite pour l'heure à certaines catégories, où l'on retrouve surtout des intellectuels — étudiants, écrivains, journalistes — mais aussi, pêle-mêle, de grands ecclésiastiques, des anciens dignitaires du parti et de l'Etat évincés à telle ou telle étape de l'établissement et de la consolidation du pouvoir du P.C. Agitation embryonnaire certes, elle se concrétise surtout par des interventions, discours, articles d'un ton quelque peu plus libre, plus ouvert que par le passé. Mais, avec les manifestations d'étudiants, elle commence, déjà, à descendre dans la rue.

Agitation limitée par le nombre de ceux qu'elle touche et par la forme qu'elle prend, mais elle signifie que certaines couches de la population tchèque sortent de l'apathie volontaire ou forcée et qu'elles tentent d'intervenir pour fléchir l'orientation de l'équipe dirigeante.

Le contenu de cette agitation est encore confus. Mais il est manifestement marqué par un grand désir de libéralisation et aussi par le sentiment national, sinon, par le nationalisme antirusse des couches qui se font entendre.

Tels qu'ils se limitent à l'heure actuelle, les objectifs de cette effervescence des milieux intellectuels semblent coïncider avec le désir des tenants de l'appareil d'Etat national de s'assurer une plus grande indépendance par rapport à la bureaucratie soviétique. Pourtant, tout en multipliant les professions de foi en faveur d'une politique définie en toute indépendance à Prague, tout en refusant les « ingérences extérieures » dans les affaires tchèques, l'équipe de Dubcek multiplie en même temps les déclarations d'amitié envers l'U.R.S.S. Pourtant, tout en dénonçant comme fausses les interprétations suivant lesquelles la délégation tchèque est allée à la réunion de Dresde pour « rendre des comptes » aux dirigeants soviétiques, cette délégation y est bel et bien allée, alors que le communiqué final ne laisse aucun doute sur l'objet de cette réunion.

Pourtant, tout en protestant contre les arguments des dirigeants est-allemands qui affirmaient que les événements de Tchécoslovaquie servent les impérialistes de l'Allemagne Fédérale, les organes officiels de Prague reprennent complaisamment les déclarations de la Pravda qui, pourtant, sont à peine plus nuancées, sur le mécontentement des dirigeants soviétiques concernant ces mêmes événements de Tchécoslovaquie.

Ces déclarations, ces prises de position des nouveaux dirigeants tchèques soulignent l'étroitesse de leur marge de manœuvre. Leur accession au pouvoir, malgré, sinon contre, les dirigeants soviétiques est bien l'expression de ce mouvement de fond qui affecte, à un degré plus ou moins grand, les Etats des démocraties populaires qui, conformément à leur nature bourgeoise, cherchent à se débarrasser de la tutelle de la bureaucratie soviétique. Mais la nature bonapartiste de ces régimes limite en même temps leur possibilité de se passer de cette même tutelle.

Même si l'agitation actuelle n'est pas encore dangereuse pour le régime, elle recèle une dynamique qui, elle, l'est. Les dirigeants hongrois ne manquent aucune occasion pour rappeler à leurs collègues tchèques le spectre d'un nouvel octobre 1956.

En changeant de chef, le régime tchèque n'a pas changé de nature. Il reste un régime antipopulaire qui ne peut se permettre aucune démocratisation réelle donnant aux différentes couches populaires la possibilité de se faire entendre et satisfaire leurs revendications propres. Or, quel que soit son désir d'indépendance et même si elle a réussi à se débarrasser des hommes représentant directement les intérêts de la bureaucratie russe — ce qui, au demeurant, n'est pas certain — la nouvelle équipe sait que, contre d'éventuels mouvements populaires, elle n'a d'autre recours ultime que l'aide de la bureaucratie soviétique.

La prudence de Dubcek est celle du dirigeant d'un régime bonapartiste navigant de Charybde en Scylla, d'un retour de la mainmise soviétique à un mouvement populaire. Sa politique est souvent un dosage entre des mesures tendant à canaliser l'effervescence dans une direction nationaliste et d'autres mesures prouvant sa bonne volonté vis-à-vis des dirigeants soviétiques.

C'est ainsi que si pour tenter de satisfaire les tendances nationalistes, Dubcek a patronné la candidature de Smrkovsky au présidium du Comité Central, en remplacement de Novotny, alors que Smrkovsky venait d'être attaqué par le P.C. est-allemand, porte-parole en l'occurence des Soviétiques, il a pris en même temps soin de proposer le général Svoboda, connu pour ses sympathies pro-soviétiques, à la tête de l'Etat.

Si, jouant de la menace d'une intervention soviétique, Dubcek parvient à canaliser et à freiner l'effervescence des milieux intellectuels avant qu'elle n'atteigne de plus larges couches populaires, l'Etat tchèque y aura gagné un peu plus d'indépendance vis-à-vis de la bureaucratie russe. Celle-ci y aura gagné de son côté le maintien d'un régime malgré tout dépendant d'elle. Et les deux y auront gagné d'éviter une insurrection populaire. C'est pourquoi les différentes mesures d'intimidation, qu'il s'agisse des furieuses sorties de Hager, dirigeant est-allemand, des rappels répétés d'un nouveau 1956 de la part des dirigeants hongrois ou des manœuvres des troupes du pacte de Varsovie aux frontières de la Tchécoslovaquie, visent moins Dubcek et son équipe que les couches en effervescence. Ces mesures représentent pour les premiers un rappel de leur dépendance des maitres du Kremlin, mais pour les seconds, une menace réelle. Mais il n'est pas certain que le peuple tchèque soit impressionné par ces menaces.

La revendication de liberté des milieux intellectuels ne peuvent pas laisser insensibles les classes opprimées. Leur capacité d'intervention est encore l'inconnue principale des événements tchèques. Mais même potentielle, c'est elle qui constitue la raison principale de la prudence et des tergiversations de Dubcek et de son équipe.

G. KALDY

ISRAËL : Qui sème le vent récolte la tempête

LA victoire d'Israël en juin dernier n'a nullement amélioré le sort de la population juive du Moyen Orient. Bien au contraire. L'occupation de la Cisjordanie, du Golan et du Sinaï et l'oppression de la population arabe de ces régions qui en résulte mettent les juifs d'Israël dans une situation critique. Il ne se passe plus un jour sans qu'une voiture saute sur une mine, qu'un kibbutz soit attaqué, qu'un réservoir explose, qu'une patrouille militaire soit accrochée. Depuis près d'un an que dure maintenant cette situation, on peut se rendre compte que le fait que les Israéliens soient à une portée de canon d'Amman, de Damas et de Port-Saïd n'a rien changé à leur situation de citoyens-soldats qui vivent continuellement sur le pied de guerre.

Et cette situation, le peuple juif la doit avant tout à ses dirigeants qui de tout temps ont joué, contre le peuple arabe, la carte de l'impérialisme.

Et aujourd'hui ils continuent la même politique qui a pour conséquence de séparer par un fleuve de sang la population juive de la population arabe.

L'attaque de Karamé la semaine dernière, l'embrasement généralisé du front du Jourdain cette semaine ont comme but à chaque fois de démontrer aux Arabes qu'Israël dispose d'une supériorité technologique et militaire écrasante. Et chaque fois, ces démonstrations dressent un peu plus sûrement le peuple arabe contre les Juifs. Après la destruction de Karamé, ce sont des centaines de jeunes, sinon des milliers, qui se sont portés volontaires pour rejoindre les rangs d'El Fath. Et depuis 10 mois, chaque combattant du Fath qui tombe est aussitôt remplacé par un jeune Arabe prêt à donner sa vie pour voir se terminer la sale occupation des Israëliens. Cette occupation est évoquée dans le « Nouvel Observateur » de la semaine dernière (N° 176). Le colonel Ghazit, adjoint de Moshe Dayan et responsable des problèmes militaires et politiques dans les territoires occupés, répond à quelques questions de l'envoyé de ce journal. Les réponses qu'il fournit sont assez typiques de la manière dont les militaires israëliens entendent traiter la population arabe.

A propos de la région occupée de Kuneitra (Syrie) il déclare que les habitants qui restent n'ont rien à faire là, ce qui signifie en clair que les militaires israéliens « aideront » la population arabe à partir.

En Cisjordanie, soit les Arabes acceptent la politique « libérale » d'Israël à leur égard, soit « ils quitteront la Cisjordanie et nous y « resterons tout seuls... Mais dans « les deux hypothèses nous gagnons « soit avec les Arabes, soit contre « les Arabes ».

Cela fait plus de vingt ans que l'Etat d'Israël essaie de gagner contre les Arabes et l'on voit le résultat aujourd'hui.

Abordant ensuite le problème de la Jordanie, le colonel Ghazit affirme que « depuis juin 1967, le main« tien du roi Hussein au pouvoir « n'a plus pour nous aucune impor« tance. Pendant dix ans nous l'avons « protégé. Sans Israël, Hussein se« rait tombé depuis longtemps. Tout « le monde savait que s'il y avait eu « une révolution en Jordanie, Israël « aurait occupé immédiatement la ri« ve ouest du Jourdain. Désormais « nous sommes sur la rive ouest « du Jourdain, en un mot nous ne « jouons plus Hussein ».

Il est bien sûr difficile de savoir s'il s'agit là d'une opinion personnelle ou d'un courant qui existe réellement à l'intérieur de l'armée et du gouvernement israëlien. Mais cette dernière hypothèse n'est pas aberrante. La droite et l'extrême droite israëliennes ont revendiqué depuis longtemps la « succession » d'Hussein en Jordanie. Europe N° 1 s'est même fait l'écho de rumeurs selon lesquelles le gouvernement israëlien envisagerait de renverser Hussein et d'installer à sa place un gouvernement jordanien modéré « ami d'Israël ».

Evidemment une telle idée n'a pu germer que dans la tête de militaires. Déjà en juin 1967 les territoires occupés devaient servir en quelque sorte de glacis à l'Etat d'Israël plus que de monnaies d'échanges. Les militaires israëliens étaient persuadés que grâce à leurs positions ils tiennent à la merci Damas et Amman et les empêchent d'agir.

Malheureusement, le seul facteur qu'avaient oublié les militaires était le facteur humain. Ce sont aujourd'hui près d'un million d'Arabes qui vivent sous administration israëlienne, un million d'adversaires en puissance. C'est désormais au sein même du pays que les nationalistes arabes ont trouvé une base de masse pour lutter contre l'Etat sioniste. Et si toute la population arabe ne participe pas au terrorisme il est probable que les terroristes ont sa sympathie. Et en Jordanie Hussein ne peut rien contre la mobilisation populaire anti-israélienne. Mais en renversant Hussein Israël multiplierait ses difficultés. Car le « gouvernement ami » d'Amman ne pourrait tenir que sur la pointe des baïonnettes israéliennes. Les Israéliens tiendraient peut-être les grandes villes de Jordanie mais le Fath serait partout dans les campagnes.

Pour les Israéliens le front serait alors partout et nulle part. Et pour faire face à ce problème c'est une mobilisation générale de la population juive qui serait nécessaire. Les juifs d'Israël seraient alors tous transformés un peu plus en agents de la répression et très rapidement la situation risquerait fort de ressembler à celle de l'Afrique du Sud ou de la Rhodésie avec cette différence importante malgré tout que là la population opprimée sera prête à prendre les armes et à massacrer ses oppresseurs.

Bien sûr nous n'en sommes pas encore là mais le moins que l'on puisse dire est qu'aujourd'hui l'avenir est sombre pour Israël.

La paix est plus lointaine que jamais, la répression est partout, et le spectre de la crise économique jugulée provisoirement par la guerre de juin ne tardera pas à reparaître, les dépenses militaires ayant augmenté dans des proportions considérables.

Les juifs d'Israël risquent donc de payer très cher le bilan de 60 ans de colonisation sioniste qui, si elle a fait du désert un jardin, a fait de l'existence des arabes palestiniens un désert.

En juin dernier les juifs d'Israël ont gagné une bataille mais ils ont perdu pour très longtemps sans doute la possibilité de vivre un jour autrement que casqués et le fusil à la bretelle.

L. STERN

Memphis (U.S.A.)
Première victime noire de l'été 68

LA semaine dernière, c'est Memphis (Tennessee) qui a ouvert la liste des villes américaines secouées chaque été par « les émeutes » noires. Le bilan : un jeune Noir de 16 ans tué, plus de soixante blessés, le quartier noir en état de siège, bouclé par 40.000 gardes nationaux.

A Memphis, les éboueurs qui se recrutent à 90 % parmi les Noirs étaient en grève depuis plus de sept semaines. Le Pasteur Martin Luther King appela à un défilé pacifique pour soutenir les éboueurs, le jeudi 27. Mais le temps est fini des marches pacifiques, et les jeunes Noirs descendirent dans la rue pour s'imposer et non pour implorer humblement la compréhension des autorités U.S.

La presse s'est fait l'écho complaisant du pasteur pacifique, plein de « réalisme » et de bonnes intentions, contre les jeunes Noirs décidés qui n'auraient pas fait partie des « marcheurs » et présentés comme des pillards et des incendiaires. Trois cent jeunes auraient semé le trouble, voilà la version à laquelle on tente de nous faire croire.

Il fut rapporté que Martin Luther King rebroussa chemin avec la plupart des manifestants, laissant entendre que les émeutiers n'étaient pas représentatifs de la population. Mais qui croit encore que Martin Luther King peut représenter les Noirs américains ?

En fait, la manifestation violente des jeunes Noirs fit tâche d'huile, la foule déferla dans les rues, de nombreux magasins furent envahis, les voitures incendiées, et quand la police arriva, ce fut à coups de pierres et de bouteilles que la population riposta contre les matraques et les armes.

Et il fallut plusieurs heures aux forces de l'ordre armées jusqu'aux dents pour vaincre une population désarmée mais résolue.

Et tout le monde s'accorde à prévoir un été « chaud » aux U.S.A. Tout le monde s'attend à une nouvelle vague d'explosions de colère des Noirs américains. Car la lutte pacifique qu'ils ont respectée pendant longtemps, ils en connaissent les résultats : des coups qu'ils ne peuvent rendre. Et aujourd'hui, les Noirs U.S. sont résolus à rendre coup pour coup. Et c'est à un, plusieurs, « Détroit » que les autorités U.S. doivent s'attendre cet été. Et le jour où les Noirs passeront de la négation de cette société d'exploitation à la conception d'une société socialiste, tout sera possible aux U.S.A.

S.G.

Pourquoi les Etudiants ?

(Suite de la première page)

Si les étudiants se battent c'est parce qu'ils peuvent réagir plus facilement à tout ce qui opprime leur société et les opprime en même temps.

Par définition, les étudiants ont cet âge privilégié où les attaches familiales et morales ne servent pas encore d'excuse à tous les renoncements, les lâchetés et les égoïsmes. « Ah, si je n'avais pas une femme et des gosses, on verrait !... » est une phrase qui n'a guère cours, et pour cause, en milieu étudiant. La jeunesse est aussi ce moment privilégié de la vie où l'on est encore moralement capable de s'enthousiasmer, où l'on n'a pas encore été brisé par la société et son encadrement, l'âge où l'on croit ce que l'on dit et où l'on fait ce à quoi l'on croit :

Ces jeunes dont la fonction sociale est de penser, de réfléchir et d'étudier ne peuvent pas ne pas être sensibles aux maux dont souffre leur société, même s'ils n'ont faim eux, que de « la faim des autres » et même si les atteintes à leurs libertés propres ne sont rien par rapport à l'exploitation et à la sujétion dont sont victimes les classes exploitées. Un étudiant bénéficie de mille fois plus de liberté, de politesse de la part de ceux qui lui donnent des ordres, qu'un ouvrier contrôlé, commandé, espionné, engueulé, menacé à chaque heure de la journée. Cela ne lui fait pas considérer son sort comme heureux, bien au contraire, cela le fait protester encore plus, puisque lui en a la possibilité.

Enfin et surtout, si les étudiants réagissent plus vite, et plus fort que les autres classes sociales qui souffrent des mêmes maux, c'est avant tout parce que la société basée sur l'exploitation n'a jamais eu à les craindre réellement.

La société n'a pas eu, au travers d'une longue histoire, à corrompre en leur propre sein les appareils syndicaux sensés les représenter, appareils qui ont maintenant pour utilité sociale d'amortir les réactions des travailleurs et d'émousser leur colère.

Lorsque les étudiants se fâchent, ils rencontrent des adversaires, autorités et police, mais il n'y a personne dans leur propre sein pour leur prêcher la modération, les faire retourner au bercail et, la colère passée, leur dire qu'il n'y a rien d'autre à faire qu'à attendre et à espérer.

Alors, vivent les étudiants ! Ils sont jeunes, ils ne sont pas « raisonnables », mais ils ne sont pas exploités.

Et les pouvoirs publics de tous les pays ont bien raison de craindre l'agitation étudiante : elle n'est pas dangereuse par elle-même pour l'ordre établi, mais elle pourrait bien être un exemple pour les travailleurs qui pour le moment sont spectateurs.

Et le jour où les travailleurs retrouveront leur jeunesse et se détourneront de ceux qui leur prêchent la soumission, les puissants de ce monde perdront et leur puissance et leurs profits.

Editorial des bulletins d'Entreprise

Les étudiants Japonais en lutte contre la guerre

LES étudiants japonais se sont à nouveau heurtés à la police. Deux mille d'entre eux réussirent malgré les barrages policiers à envahir jeudi dernier un hôpital inoccupé de l'armée américaine pour protester contre la guerre du Vietnam et contre l'intention U.S. d'entraîner le Japon à ses côtés dans la sale guerre du Vietnam. Cent blessés, ce chiffre témoigne de la violence de l'affrontement, de la résolution des étudiants.

Ces derniers mois, les étudiants n'ont pas cessé, dans la rue, de prouver leur volonté de lutter contre la guerre du Vietnam.

En janvier dernier, à la base navale de Sasebo, ils tentaient d'interdire la venue du porte-avions nucléaire « Enterprise » et de violentes manifestations se soldèrent par plusieurs centaines de blessés - dont plus de la moitié dans les rangs de la police.

Ces derniers temps, c'est contre la construction de cet hôpital, en plein cœur de Tokio, symbole de la guerre, qu'ils protestent et mobilisent l'opinion japonaise.

Ils refusent que le Japon serve d'« arrière » à un front qui s'étend sur le territoire vietnamien tout entier. Et ils sont conscients que chaque empiètement des U.S.A., chaque concession du gouvernement japonais est un pas qui risque d'être décisif.

Le gouvernement s'inquiète des manifestations étudiantes ; elles sont toutes systématiquement interdites. Et gouvernement et parlement envisagent d'appliquer au Zengakuren la loi contre les activités subversives, et d'interdire ses tendances les plus combattives.

Mais le gouvernement japonais hésite à s'engager sur une telle voie, car les étudiants ont prouvé qu'ils n'avaient pas peur de se battre, et leurs manifestations contre la guerre rencontrent une sympathie certaine dans la population en qui le souvenir de l'enfer de la deuxième guerre mondiale n'est pas effacé.

Et, tant que le gouvernement japonais aura peur de la réaction, non seulement des étudiants mais aussi, grâce à eux, de la réaction des travailleurs japonais, c'est un répit de gagné.

Sylvie GRENET.

Cercle Léon Trotsky

La prochaine réunion du cercle Léon Trotsky de Paris aura lieu

LUNDI 8 AVRIL 1968

Au Palais de la Mutualité, 14, rue Saint-Victor
Salle C - 1er étage. 20 h 30

sur le sujet suivant :

Où va Cuba ?

N.B. — Cette réunion n'est pas publique. Les invitations sont à retirer au siège du journal, à nos permanences ou à la librairie « La Nef de Paris », 25, rue des Boulangers, Paris-5e.

Lock-out à la faculté de Nanterre

L'AGITATION à la Faculté de Nanterre a débuté à la suite de l'arrestation de cinq étudiants impliqués dans la manifestation qui, il y a quinze jours, avait causé des dégâts à l'American Express.

Une grève des cours avait même été décidée pour le lundi 25.

Finalement, les cinq étudiants appréhendés furent relâchés, mais les étudiants de la Faculté de Nanterre n'avaient pas que cette raison d'être mécontents. Construite pour 7 000 personnes, la Faculté de Nanterre en a accueilli 12 000 cette année, et les étudiants se retrouvent à 80 aux travaux pratiques. Au restaurant universitaire, les étudiants font la queue et la cafétéria est prévue pour... 100 personnes !

Mais la principale revendication des étudiants reste : « La liberté d'expression politique ».

A Nanterre ils réclament le droit d'avoir une activité politique ouverte et des salles pour se réunir.

Pour cela une manifestation avec occupation des locaux était prévue pour le vendredi 29 mars. Toute la semaine d'ailleurs, des étudiants d'extrême-gauche avaient préparé cette journée.

Devant leur détermination, le doyen M. Grappin décidait de faire fermer la Faculté, du jeudi 28 à 19 h 30 au lundi 1er avril. Seuls les locaux administratifs restant ouverts. L'opinion s'est émue de cette mesure. Elle n'a pourtant pas impressionné les étudiants qui ont décidé de remettre au mardi 2 avril la manifestation du 29 mars.

L'attitude de l'U.E.C. par contre, a été de se désolidariser des « groupuscules » trotskystes, guévaristes ou anarchistes, dont l'action d'après l'Humanité « converge avec celle du gouvernement ».

Et, bien entendu, l'U.E.C. prétend que c'est une minorité d'étudiants, désavoués par l'ensemble de l'Université qui imposerait son point de vue !

Et elle pleure sur le fait que l'U.N.E.F. ne soit pas un syndicat « puissant » et uni (entendez aux mains de l'U.E.C.) qui puisse encadrer les étudiants, comme le font les syndicats ouvriers, lorsque les travailleurs veulent aller trop loin », mais qu'au contraire ce soient les « gauchistes », qui bien souvent y ont une influence prépondérante.

Et si les « groupuscules gauchistes » étaient désavoués par les étudiants, il est certain que ceux-ci ne les laisseraient pas parler en leur nom.

En réalité tous les étudiants de Nanterre veulent obtenir d'être traités comme des adultes, avec le droit de faire de la politique, là où ils sont groupés et se retrouvent chaque jour.

Et ce que reprochent les U.E.C. aux étudiants c'est en fait de ne pas se contenter, pour revendiquer leurs droits, des pétitions ou autres simagrées de la même eau.

C.O.

Le 29 mars à Nanterre

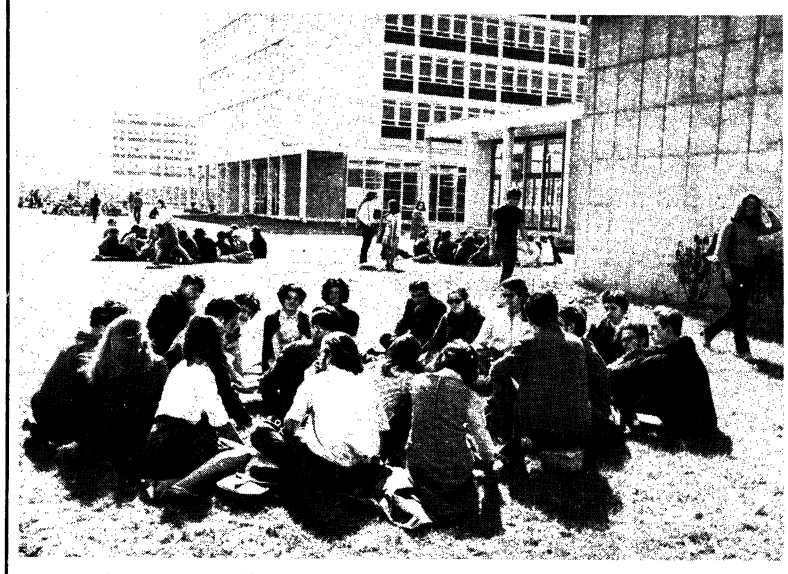

Les étudiants à qui l'on a interdit de se réunir dans une salle de la résidence universitaire l'ont fait par petits groupes sur les pelouses de la Faculté (photo A.F.P.)

UN groupe d'étudiants, en fait des étudiants en droit, avait annoncé dans un tract qu'il viendrait tenir un meeting pour protester contre la « minorité d'extrêmistes » (de gauche) qui « perturbait l'ordre » à l'université.

Les étudiants de gauche, eux, devaient venir à 10 heures pour discuter des problèmes d'actualité, notamment, des manifestations étudiantes de Varsovie.

Les cars de police ne manquaient pas autour du campus. Mais les fascistes défenseurs de l'ordre universitaire ne vinrent pas. Quelques centaines d'étudiants se formèrent en « commissions » débattant des problèmes tels « la situation dans les pays de l'Est », l' « université critique », « luttes ouvrières et luttes étudiantes ». etc... Tout cela paisiblement sur le gazon et au soleil...

Quelques casques et matraques ici et là...

L'après-midi il y eut un meeting groupant 300 personnes. Une motion fût adoptée se solidarisant avec les étudiants polonais, caractérisant leur mouvement comme une lutte pour le véritable socialisme, contre la bureaucratie stalinienne, contre la bourgeoisie occidentale, pour l'alliance avec la classe ouvrière.

D'autres déclarations furent faites sur la nécessité de s'informer des luttes de la classe ouvrière en France et d'un soutien du mouvement étudiant au mouvement ouvrier.

Motions et discussions se poursuivant, l'attention tombant peu à peu, il fut décidé de publier des textes rapportant les résultats des discussions afin de les diffuser à l'ensemble des étudiants. Finalement un seul point d'accord général : la nécessité de la liberté totale des réunions syndicales et politiques à l'université.

Quelques ouvriers du chantier voisin vinrent à la pause discuter, mais les étudiants furent bien embarrassé pour trouver un langage commun.

S. V.

L'Europe des trusts face aux petits paysans

(Suite de la première page)

Les ministres de l'Agriculture réunis ont ainsi repoussé de quelques mois une échéance redoutée par des millions de petits paysans qui vivent essentiellement des produits d'origine animale. Car sous l'aspect strictement technique des problèmes évoqués : règlement d'un marché unifié, hauteur de la barrière douanière extérieure commune aux six pays, enfin et surtout prix de soutien décidé pour le lait, le beurre, et la viande de bœuf, la survie de millions de petites entreprises agricoles se joue.

Des promesses ont été faites qui garantiraient le prix de vente de ces produits afin d'empêcher que s'accélère trop l'exode rural dramatique qui vide les campagnes françaises de 150 000 paysans par an (dans les autres pays du Marché Commun, ce rythme est peut-être moins rapide).

Les gouvernements européens sont soucieux d'éviter les crises violentes et les heurts avec les petits paysans réduits au désespoir. Mais ils sont décidés sous la pression de la concurrence à limiter les frais de soutien d'agricultures longtemps artificiellement protégées. Pour eux, deux problèmes se posent : premièrement, qui va payer le soutien des marchés agricoles ? (à titre d'exemple un kilo de beurre des 150 000 tonnes invendues acheté par les gouvernements au taux de 8,50 F, se revend au prix de dumping du marché mondial autour de 1,50 F) ; deuxièmement, comment empêcher que les paysans augmentent leur production à tout prix pour essayer de survivre ?

D'âpres marchandages se poursuivent en coulisse. Les pays importateurs (Allemagne et Italie) qui préfèrent acheter à bas prix sur les marchés extérieurs à la Communauté européenne, seront « pénalisés » et chargés d'aider de leurs finances l'Etat français à « soutenir » ces paysans. Ils ont payé pour les marchés agricoles déjà organisés près de 2,5 milliards de francs et rechignent à augmenter par trop leur soutien. Pour la bourgeoisie française, ce n'est que la contrepartie justifiée de ses concessions dans le domaine du désarmement douanier des produits industriels qui porfitait davantage aux industriels qui profitait davantage aux particulier l'industrie allemande. Aussi M. Edgar Faure, ministre français de l'Agriculture n'a-t-il pas caché que la fin du désarmement douanier prévue pour le 1er juillet serait remise en cause si la contrepartie agricole promise n'était pas apportée.

Aussi la Commission du Marché Commun, bon apôtre, avait-elle proposé un plan qui réduirait les dépenses en supprimant leurs causes : la paysannerie. Pour éviter la surproduction, il suffit de baiser le prix du lait garanti, de le bloquer pendant trois ans et prévoir l'élimination de tous les élevages de moins de 5 vaches, ce qui atteindrait 43,7 % des paysans français, 50 % des paysans allemands, 75 % des paysans belges, etc.

Si les flots de protestation venus de toute part ont fait abandonner un plan par trop irréalisable à court terme, d'autres solutions sont ébauchées : taxes de résorption payées par les paysans, abaissement des prix et subventions individuelles, etc.

Ainsi dans ce monde de fous où 2 milliards d'hommes meurent de faim au sens plein du terme, où, même dans les pays occidentaux, la sous-consommation de certaines couches du prolétariat est manifeste, les plus brillants techniciens et économistes passent leur temps à vouloir freiner la production et rejeter vers les villes, sans qualification, des centaines de milliers de paysans qui s'ajouteront aux réserves de chômeurs. Tout cela pour que vive le profit !

Le Marché Commun se révèle au fur et à mesure de son évolution pour ce qu'il est : un gigantesque accord de spécialisation et de partage des marchés entre les principaux trusts européens qui tentent de se renforcer et de gagner la taille internationale, c'est-à-dire celle de leurs concurrents américains. Concentration accrue, exode rural accéléré, abandon des industries trop faibles et protégées deviennent nécessaires. Mais l'accord est précaire, fait d'avantages et de concessions strictement et chichement mesurés. L'Europe du profit ne peut se faire que sur le dos des masses laborieuses, elle ne peut qu'éclater au premier recul grave qui mettra gravement en péril les intérêts nationaux de l'une des bourgeoisies. L'Europe des peuples réconciliés dépassant leurs antagonismes nationaux, mettant son potentiel de production au service de l'humanité reste à construire. Ce sera l'Europe du prolétariat socialiste.

Pierre BERGER

LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE : un théâtre de marionnettes

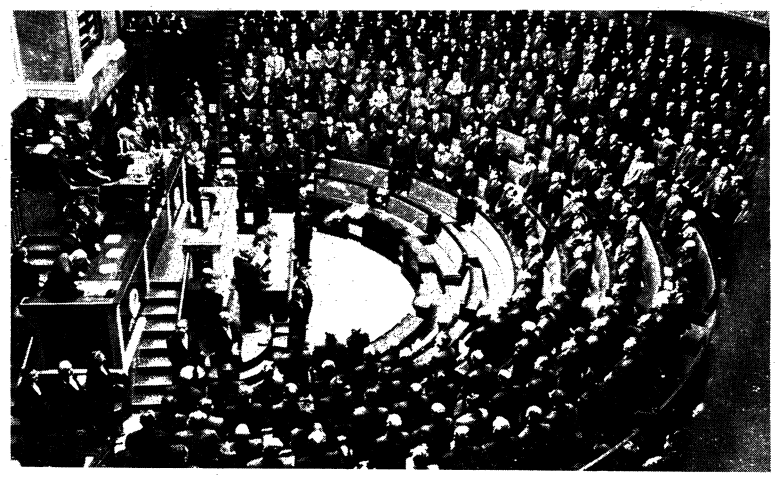

La rentrée parlementaire se prépare. Et depuis quelques semaines, l'opposition et la majorité jouent le jeu et s'efforcent de « passionner » le débat.

C'est l'opposition qui a engagé le fer avec la signature des accords Fédération et PCF. Mais ni Mitterrand, ni Waldeck Rochet n'ont réussi à donner à ce ramassis de formules vagues et prudentes qu'est en réalité leur programme, un contenu concret et susceptible d'intéresser le corps électoral. En fait, le seul point qui a retenu l'attention des commentateurs politiques et des membres du gouvernement concerne la fameuse « terrible petite phrase » selon le mot de Frey. Et en choisissant de porter le débat sur ce terrain, la majorité joue le jeu de la comédie parlementaire, un jeu qui en fait ne passionne personne. L'accord précisait :

« Les deux formations sont d'accord pour examiner en commun les mesures à prendre pour faire échec aux tentatives de toutes natures visant à empêcher un gouvernement de gauche de mettre en œuvre son programme ».

La formule a fait crier à la fois à l'anarchie et à la dictature. Et Mitterrand a dû s'expliquer. Il l'a fait à plusieurs reprises et notamment à la Convention des Institutions républicaines où il affirma :

« Nos adversaires pourront conquérir le pouvoir et gouverner dans le respect de la tradition républicaine, des libertés civiques et politiques. Mais toute tentative de coup d'Etat de leur part se verrait opposer une rigueur extrême, et quand nous gouvernerons, nous serons les bâtisseurs d'un socialisme rigoureux pour les grands intérêts tout en restant scrupuleusement fidèles aux règles de la démocratie politique ».

Cette belle phrase n'a pas empêché les membres de la majorité d'agiter le spectre du totalitarisme. Elle fait un procès d'intention à la gauche, procès d'autant plus gratuit que les institutions actuelles n'indiquent pas par quelle voie le gauche pourrait accéder au gouvernement si le Président de la République s'y oppose.

En effet la Fédération annonce son intention de déposer une motion de censure sur la politique économique et sociale du gouvernement. Elle ne précise ni quand ni comment, ni à plus forte raison avec qui, mais elle brandit cette menace dans des buts propagandistes évidents. Il s'agit en outre pour elle de choisir le terrain sur lequel se fera le vote si vote il y a, Pompidou ayant pour sa part annoncé son intention d'engager le gouvernement sur la prorogation et l'aménagement de la loi Debré d'aide à l'enseignement privé. Il sait que l'opposition est là-dessus divisée et qu'elle aura le plus grand mal à trouver sur ce problème les voix des centristes «bons» ou «mauvais». L'opposition pour sa part tient à comptabiliser à son profit le mécontentement né de la dégradation des conditions économiques et sociales dans le pays. Il est fort probable qu'elle n'obtiendra pas sur ce point le vote des centristes mais elle aura démontré au pays qu'elle s'intéressait à la situation des travailleurs et qu'elle était contre le chômage et l'augmentation des prix. Ce qui ne manquerait pas de compter lors des prochaines législatives.

Mais ni le P.C.F. ni la Fédération n'ont à l'heure actuelle trouvé le cheval de bataille qui leur permettrait de mettre le gouvernement en minorité. Les centristes continuent à se laisser cajoler par tout le monde et à se réserver.

Mais même si, comme Pompidou et l'oppsotion feignent de le croire, le gouvernement était battu lors du vote d'une motion de censure, qu'adviendrait-il ?

De Gaulle aurait déclaré :

« Si le gouvernement était battu, si une motion de censure était votée, la dissolution serait immédiatement décrétée, et des élections générales auraient lieu. » Il aurait même précisé :

« Si les éventuelles élections ne se révélaient pas favorables à la majorité, je ne confierai jamais à l'opposition le soin de former le gouvernement.

Je n'installerai au pouvoir ni les communistes ni leurs amis. »

Le propos est évidemment démenti par l'Elysée. Mais démentie ou authentifiée « la terrible petite phrase » de De Gaulle a le mérite de poser le problème dans des termes bien concrets et tout à fait constitutionnels.

Dans le meilleur des cas, celui où par suite du vote d'une motion de censure le gouvernement serait renversé et l'assemblée dissoute (rien n'oblige De Gaulle à le faire) celui où de nouvelles élections amèneraient une majorité de gauche aux élections, De Gaulle ne serait pas tenu de former son gouvernement dans la nouvelle majorité. Cela serait contraire aux traditions démocratiques et parlementaires, mais cela serait conforme à la constitution. Un gouvernement gaulliste serait continuellement mis en minorité à l'assemblée, mais dans ce cas la constitution ne prévoit pas d'issue. Si ce n'est le fameux article 16. De toutes façons les propos prêtés à De Gaulle sont suffisamment vagues pour laisser la porte ouverte aux centristes. Où commencent et où finissent les amis du P.C.F. ? Par où passe la ligne qui sépare l'opposition de la majorité ?

En fait il y a dans toute cette histoire moins d'inconnu que de poudre aux yeux. Aussi bien l'opposition que la majorité s'efforcent de faire croire aux citoyens que des batailles importantes vont se livrer sur l'arène parlementaire. Il n'en est rien. La constitution de 58 a libéré l'exécutif de son boulet parlementaire. Et même l'opposition ne songe pas à revenir là-dessus. La politique de la bourgeoisie française ne se fait pas au Palais Bourbon. Elle se fait ailleurs dans les états-majors des trusts et des banques. Le gouvernement n'est que le commis de cette politique. Pour la faire appliquer il possède une armée d'exécutants, fonctionnaires et flics, préfets et généraux, du minable contractuel aux super-champions de la Sûreté.

Contre cet appareil répressif le travailleur a d'autres armes que le bulletin de vote. Il possède ses armes de classe, la grève et la manifestation. Son combat se déroule à l'usine et dans la rue. Ce n'est pas la majorité qu'il doit seulement conquérir, c'est le pouvoir qu'il doit prendre.

M.T.

LE LABOUR-PARTY PERD DES VOIX

LES élections partielles organisées dans plusieurs circonscriptions d'Angleterre ont mis en évidence la baisse de popularité du Labour Party. On estime en effet à 18 % en moyenne les voix qu'ils ont perdues à ces élections, au profit des Conservateurs.

Autant dire que les votes de la prochaine législature (qui se dérouleront dans deux ans), risquent de réserver d'amères déceptions aux candidats du Labour.

Ceci dit, les voix qui se sont portées cette fois-ci sur les listes Tories ne signifient pas pour autant que les électeurs Anglais soient persuadés qu'un gouvernement conservateur leur apportera davantage que celui de Wilson. Mais puisqu'ils doivent choisir entre deux formations politiques, à tout prendre, autant essayer les listes des Conservateurs qui promettent naturellement de faire mieux que Wilson.

Ce sont pour des raisons semblables qu'en 64, les élections avaient porté les travaillistes au pouvoir, à la suite d'un gouvernement conservateur...

L'existence de deux grands partis politiques qui se relaient au gouvernement pour défendre les intérêts de la bourgeoisie, chacun à sa manière il est vrai, a ceci d'avantageux que les masses voteront pour l'un ou pour l'autre. Lorsque le premier, trop déconsidéré, ne peut se maintenir au pouvoir, il cède la place au second, et se trouve relégué au rang de l'opposition. Pendant ce temps, il aura tout loisir de faire oublier une politique impopulaire, afin de se présenter honorablement aux prochaines élections.

La seule différence que l'on puisse faire entre Travaillistes et Conservateurs, c'est que les premiers, en se réclamant des travailleurs qui leur accordaient leur confiance, ont pu faire passer toute une série de mesures antisociales beaucoup plus facilement que ne l'auraient pu faire les conservateurs.

Encore une fois se vérifie le vieil adage selon lequel ce sont les gouvernements de gauche qui appliquent le mieux la politique de droite ; et il ne s'applique pas qu'à l'Angleterre.

L. TOURFAN

De Gaulle à la Foire de Lyon

De Gaulle visitant la foire de Lyon, avec des tas de gens, dont un préfet (photo AF.P.)

La venue de de Gaulle à Lyon avait été entourée d'un luxe de précautions policières. La semaine précédente, les habitants des avenues par lesquelles il devait passer s'étaient vus demander d'ôter de leurs fenêtres tout objet susceptible de devenir un projectile. De nombreuses personnes, militants ou sympathisants d'extrême-gauche, ont reçu la visite de policiers leur intimant l'ordre de rester à leur domicile les 23 et 24 mars, avec contrôle à l'appui. Et le jour de l'arrivée du général, les C.R.S., un tous les deux mètres le long d'avenues menant de l'aéroport à la Préfecture, assuraient la protection d'un président qui ne semblait pas souhaiter le contact avec les foules (d'ailleurs absentes du parcours) et, tous cas, pas très sûr de sa popularité dans le coin.

LA Foire Internationale de Lyon, rendez-vous traditionnel des hommes d'affaires et commerçants en tous genres, a été préparée cette année à grand renfort de publicité, sur le plan régional, car c'était son cinquantenaire et elle était ouverte par le Chef de l'Etat.

La venue de De Gaulle à Lyon avait été entourée par la presse d'une atmosphère de « suspense ». Le général allait faire sans doute des révélations sur l'orientation de la politique régionale. Il faut dire que la région Rhône-Alpes compte plusieurs milliers de chômeurs. De nombreuses petites et moyennes entreprises ont fermé leurs portes et les grèves à Rhodiaceta, l'agitation chez Berliet, sont encore présentes dans tous les esprits.

Mais De Gaulle a patronné la « Foire », il était venu s'entretenir avec les représentants de l'industrie et de l'Etat à Lyon, et son discours a consisté surtout à rendre hommage au maire de la ville, M. Pradel ,ainsi qu'au Président de la Commission Economique Locale, M. Pinay. Cela enrobé de considérations lénifiantes sur la bonne implantation de la cité lyonnaise, ses richesses et ses possibilités, assorties de vagues promesses d'aide à la décentralisation. Mais pas un mot pour les travailleurs qui sont à la source des richesses dont la Foire donne un aperçu. A croire qu'il n'y aurait pas le moindre problème de ce côté-là, sinon la nécessité d'une amélioration « de telle sorte que tous ceux qui travaillent participent de droit aux profits et aux responsabilités ». Bagatelle en somme !

Mais le Président n'était pas venu seulement pour le discours : et comme la presse locale ne pouvait laisser dans l'ombre le moindre de ses actes, tout le monde sut qu'il avait parcouru tous les stands de la Foire en 100 minutes, qu'il s'était rendu à la messe à 11 h 30 précises, que Madame avait rendu visite aux petites sœurs des Pauvres, etc., etc. et, enfin qu'il participa à la Préfecture à une réception de 1 000 invités, le gratin lyonnais, sabre et goupillon réunis — des personnalités politiques de la « Gauche » s'y trouvant, non à titre politique, mais comme président de ceci ou expert de cela.

L'appréciation certainement la plus adéquate a été « Je sais que les Lyonnais sont sérieux et ne gaspillent pas leur argent ». S'agissant des Paul Berliet et autres patrons, qui certes ne gaspillent pas leur argent en salaires pour les travailleurs, s'agissant des édiles à la Pradel qui songent à employer les chômeurs en en faisant des flics, c'est on ne peut plus juste.

Christiane KERVRAN.

Ci-dessous un fac-similé de l'affiche que nous avons éditée la semaine passée. Plusieurs milliers d'exemplaires ont été collés, tant à Paris qu'en province.

Nous en tenons encore à la disposition de nos amis qui désirent en recevoir.

Passez vos commandes en écrivant au siège, 29, rue du Château-Landon, Paris-10e. (Joindre 3 F en timbres ou en chèque par 50 affiches),

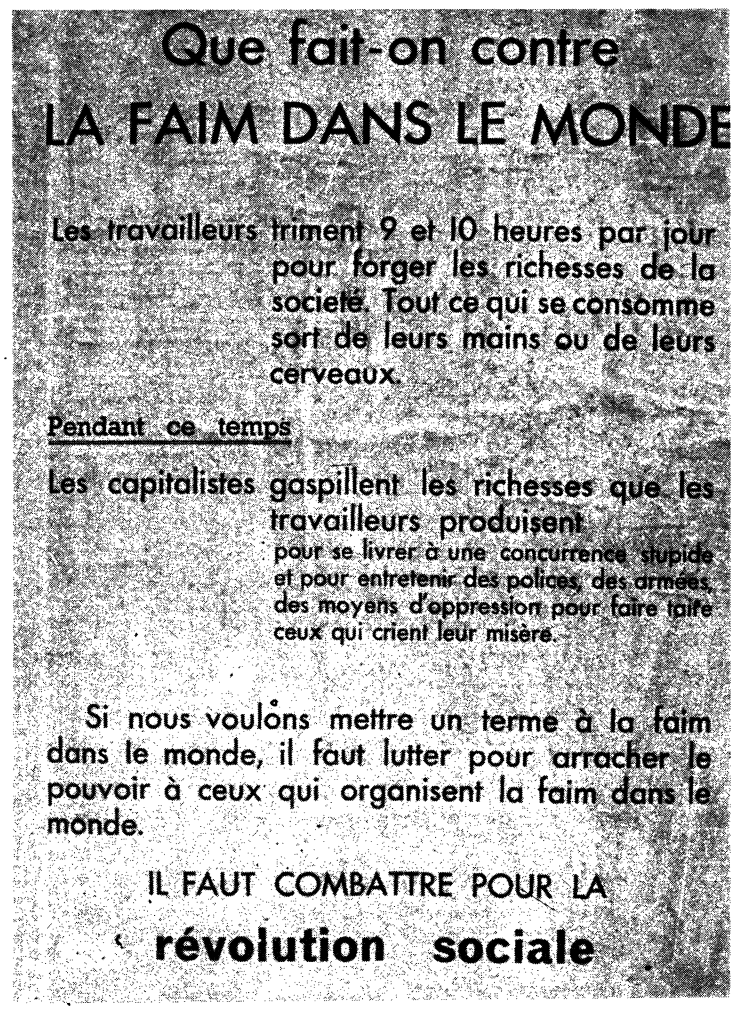

Un monde en pleine barbarie.

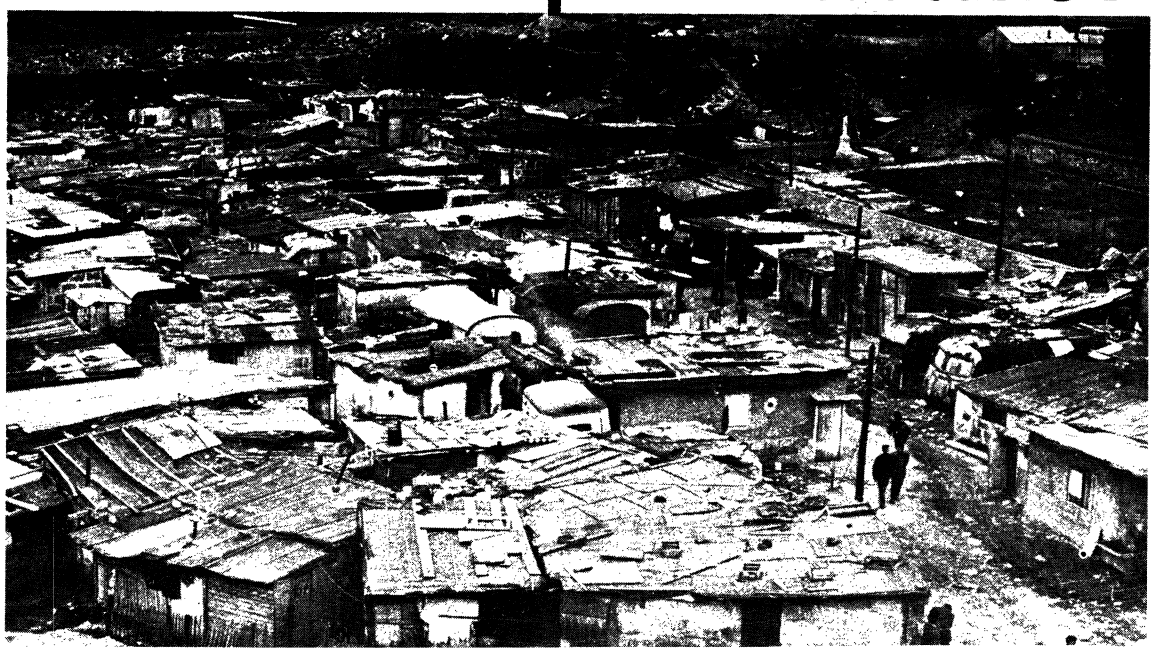

Le bidonville de Massy (photo V.O.)

C'EST incroyable. Un soir, en rentrant de leur travail, quatre occupants du bidonville du Trou-de-Toulon, près de Massy, à quelques kilomètres de Paris, ont trouvé leurs roulottes réduites en cendres par les pompiers sous prétexte qu'elles ne roulaient pas et qu'elles occupaient indûment les lieux. Depuis quand le rôle des pompiers est-il d'incendier les habitations des gens trop pauvres pour vivre dans des logements corrects ?

L'incendie volontaire est un crime sévèrement puni par la loi. Qui a donné de tels ordres ? Avant la guerre, des gens aux ressources misérables habitaient dans des baraques aux portes de Paris. A l'époque en n'appelait pas cela « bidonvilles ». On disait «La Zone». Il a fallu la guerre et l'occupation allemande pour qu'un jour on les fasse disparaître. Comment ? Les autorités d'occupation ne s'embarrassèrent pas de scrupules. En quelques heures, en pleine nuit, ils embarquèrent les habitants de « la zone » à destination des camps de concentration, en Allemagne. Ensuite on détruisit « la zone ».

A Massy les « autorités » se sont crues autorisées à répéter ce crime. Il existe dans un endroit qui, il y a vingt ans était une plaine, des blocs de H.L.M. regroupant des milliers de familles. Au pied des H.L.M. relativement modernes, 1 500 personnes, étrangers pour la plupart, vivent dans des bidonvilles.

Ils doivent disparaître. Le pouvoir en a ainsi décidé. Mais il n'a rien décidé quant au relogement de ses habitants. Ce qu'il a entrepris c'est de les chasser, et pour les inciter à déguerpir plus vite on a commencé par incendier la misérable bicoque de quelques-uns. On rougit de honte devant un tel acte de barbarie, on frémit d'indignation. Quand on pense que la plupart des habitants de ces bidonvilles sont des travailleurs du bâtiment, on reste atterré devant tant d'ignominie.

Que peuvent-ils faire, ceux à qui on refuse après une journée de travail d'aller dormir sur une paillasse dans une cabane ? Que peuvent-ils faire si la loi non seulement permet mais ordonne qu'on les traite d'une façon aussi ignoble au moment même où des associations disposent de la télé pour lancer des appels afin de recueillir les chiens abandonnés ?

Si de leur désespoir jaillit la colère et si leur colère devient meurtrière qui osera les en blâmer ? Un régime qui en est réduit à de tels actes de barbarie doit être détruit.

Si les malheureuses victimes de ces actes de sauvagerie sont impuissantes à réagir seules c'est à tous les travailleurs de réagir avec elles pour combattre et détruire la société capitaliste. Car si aujourd'hui on brûle des roulottes à Massy, si on brûle des villes et des villages au Vietnam, demain ce sont nos H.L.M. qui crouleront sous les bombes. Il n'y a pas si longtemps que nous avons connu de tels faits. Et tout cela fait partie du système capitaliste.

H.V.

Communiqué que nous avons reçu des travailleurs algériens du bidonville de Massy

Nous sommes des centaines de travailleurs algériens à habiter dans le bidonville situé sur le terrain d'un cimetière désaffecté à Massy.

On nous somme d'évacuer les lieux. On nous annonce que le 2 avril un bulldozer viendra raser nos cabanes.

OU ALLER ?

On nous demande d'aller dans un foyer. Nous serions les premiers à nous réjouir de quitter ces prétombes pour nous retrouver dans des chambres relativement saines.

Cependant ,le Foyer ne peut accueillir que la moitié, et à peine, d'entre nous. Où donc doivent aller les autres et ceux surtout dont les ressources sont faibles, — ils sont nombreux à être dans ce cas avec le chômage total ou partiel, la réduction d'horaire de travail, et parfois la maladie.

Nos patrons qui ont besoin de nous et pour qui nous créons des richesses doivent et peuvent contribuer à notre relogement.

Que devient le fonds d'action sociale des travailleurs étrangers ?

Il est évident que dans ce domaine la responsabilité qui incombe aux Autorités algériennes est lourde. Mais concrètement que font-elles pour nous ?

QUE FAUT-IL FAIRE ?

Il faut constituer rapidement un COMITE DE DEFENSE pour le maintien dans les lieux jusqu'à ce que tous les travailleurs soient relogés en tenant compte de la situation particulière de chacun (bas salaires, soutiens de famille, etc.).

Nous faisons appel à la municipalité de Massy pour intervenir auprès des Autorités compétentes pour que satisfaction nous soit accordée.

Nous faisons appel à nos camarades, les travailleurs français, pour qu'ils nous aident à échapper à la rue.

Nous faisons appel à l'ensemble des émigrations pour nous soutenir dans notre lutte pour faire respecter nos droits.

Tous unis dans l'action et avec l'aide des organisations démocratiques et syndicales nous arriverons à imposer notre juste revendication :

PAS D'EXPULSION
SANS RELOGEMENT !

Le Massacre de Charonne Evoqué au Tribunal

LE 8 février 1962, à l'appel des syndicats ouvriers, et enseignants et de l'U.N.E.F., des dizaines de milliers de Parisiens descendaient dans la rue pour crier leur haine du fascisme et leur indignation devant les crimes de l'O.A.S. dont les tueurs venaient encore de s'illustrer, la veille, en blessant grièvement la petite Delphine Renard.

Neuf morts, des centaines de blessés parmi les manifestants, voilà le sinistre bilan à mettre à l'actif d'un service d'ordre déchaîné. A tel point que le Ministre de l'Intérieur de l'époque, M. Frey, pour dédouaner sa police, avait déclaré que des commandos de l'O.A.S. s'étaient infiltrés parmi les policiers.

La grève générale du 12 février, l'imposante manifestation du même jour où le peuple parisien allait accompagner au Père-Lachaise les neuf victimes (dont trois femmes et un jeune ouvrier de 16 ans) furent la seule riposte des organisations ouvrières aux meurtres perpétrés par la police.

Depuis, six ans ont passé. Les familles des victimes ont engagé une interminable procédure d'abord pour réclamer le châtiment des assassins, ensuite pour obtenir des réparations civiles du Préfet de Police.

Aujourd'hui, l'action juridique ne se situe plus que sur le plan civil, sur celui des réparations que réclament, à juste titre, les familles des victimes. Le tribunal accordera-t-il ces réparations ? Estimera-t-il, en fonction de l'article 116 du Code Communal, que la ville de Paris est responsable « des crimes et délits commis à force ouverte et par violence » ou bien, suivant l'avocat de la défense et le substitut du procureur de la République, que les manifestants ont commis une faute en se rendant à cette manifestation. Cela reviendrait à défendre la thèse suivant laquelle les manifestants ont eu tort de se faire assassiner.

En tout état de cause, les coupables ne seront plus punis. L'instruction judiciaire est close. Ils sont, de plus, couverts par un non-lieu qui devait intervenir en disposition de la loi d'amnistie du 17 juin 1966.

L'œuvre des matraques policières (photo A.F.P.)

Est-il besoin de le souligner, l'action sur le plan pénal a été très vite étouffée. L'information judiciaire ouverte pour homicide volontaire a été rapidement close. Ce ne sont pourtant pas les témoins qui manquaient. Des dizaines de passants, de spectateurs à leurs fenêtres, de manifestants, étaient venus témoigner. Ils avaient vu la police charger férocement en hurlant : « Algérie Française », « Mort aux Cocos ». Ils avaient vu les forces de répression se déchainer contre des femmes et des enfants. Ils avaient vu tout cela et auraient certainement reconnu, sinon tous, du moins quelques-uns des assassins. C'est sans doute la raison pour laquelle le juge d'instruction s'est bien gardé de procéder aux confrontations qui s'imposaient.

Ignorés par la justice bourgeoise, épargnés par les organisations ouvrières respectueuses de la légalité établie par les classes possédantes, les assassins de Charonne ne seront certainement jamais retrouvés.

Mais ils ne sont pas plus tranquilles pour autant. Ceux qui, ce 8 février 1962, ont tué, savent qu'ils sont des criminels. Ils savent que, si les tribunaux bourgeois ne les ont pas poursuivis, les travailleurs parisiens les considèrent, aujourd'hui encore, comme des crapules et des assassins.

Leur sinistre exploit, ils n'osent le raconter à personne. Depuis six ans ils tremblent à la pensée que leur rôle soit un jour connu. Et ils ont raison.

F. DELAIN

LA POLICE contre les militants révolutionnaires

NOUS vivons, c'est bien connu, dans un pays démocratique, où la liberté d'expression est garantie par la Constitution, et où la police est, c'est tout aussi connu, chargée de faire respecter les libertés constitutionnelles.

Mais cela, c'est la légende officielle, et quand on veut exercer ces droits démocratiques on se rend compte qu'il en est tout autrement. A titre d'illustration, nous relatons ci-dessous deux exemples récents de « tracasseries policières » vis-à-vis des vendeurs de « Voix Ouvrière ».

Samedi 25 mars, quatre de nos camarades vendaient la « Voix Ouvrière », à l'entrée du métro Saint-Paul, à Paris, au moment de la sortie des lycéens de Charlemagne vers 12 heures 30.

A 12 heures 45, deux policiers en uniformes, abordèrent l'un d'eux, en lui intimant l'ordre de « circuler », ce que fit notre camarade qui continua à vendre en marchant et en criant « Lisez : « Voix Ouvrière ».

C'est alors que les deux agents l'interpelèrent à nouveau pour « vérification d'identité au poste ».

Notre camarade refusant de les suivre, ils commencèrent par lui arracher ses journaux puis par le trainer vers le commissariat, tandis que plusieurs dizaines de personnes ameutées par les cris se rassemblaient en insultant les forces de l'ordre.

Finalement c'est au moins cinquante personnes, surtout des lycéens qui manifestèrent contre l'arbitraire policier en laissant libre cours à leur indignation.

Notre camarade, tentant de se dégager, reçut des coups de poings de l'un des agents et fut poussé dans le commissariat.

Quelques minutes plus tard deux lycéens étaient à leur tour appréhendés dans la foule.

Après déposition, confrontation, contrôle d'identité, notre camarade n'était relâché qu'à 20 heures avec une menace de poursuite pour « vente illégale », « rébellion », « tentative de dresser les passants contre les forces de l'ordre ».

Vendredi 29 mars, alors que la vente de « Voix Ouvrière » à la sortie du métro Porte d'Italie venait à peine de commencer (il était 18 heures 35), nos trois vendeurs se sont trouvés encerclés par des policiers en civil et en uniforme, tandis que le car arrivait immédiatement et que nos camarades y étaient poussés ainsi que trois vendeurs du journal « Le Prolétaire » qui se trouvaient un peu plus loin. Le car démarrait immédiatement ; « l'opération » n'avait pas duré trois minutes et il s'agissait bien d'une opération, puisque les coups de fil passés du car parlaient « d'opération terminée » et de « rien trouvé à Choisy » où effectivement la vente venait de se terminer...

Immédiatement les gens qui sortaient du métro et avaient assisté à la scène protestèrent « on a le droit de vendre des journaux, qu'est-ce qui leur prend, c'est dégoûtant... ».

Les camarades amenés au commissariat furent gardés jusqu'à 21 heures 30 pour certains et même 22 heures pour d'autres, le temps que leurs identités soient vérifiées.

Un procès-verbal pour « vente interdite en point fixe » était dressé à chaque vendeur.

500 « Voix Ouvrière » vendues à Toulouse

Il y a quelques temps, nos camarades de Bordeaux avaient organisé une vente exceptionnelle de la « Voix Ouvrière ». Cette expérience avait été un net succès puisqu'ils avaient vendu 380 exemplaires de notre journal.

Un effort similaire vient d'être accompli par nos camarades de Toulouse pour le numéro 17. Les résultats ont été tout aussi concluants, puisque, en quatre jours, ils réussissaient à vendre plus de 500 « VOIX OUVRIERE ». Cette vente était d'ailleurs doublée d'une série de collages d'affiches de propagande pour notre journal ainsi que d'affiches sur le Vietnam. Mille affiches ont été collées.

L'accueil souvent sympathique reçu par nos camarades ne peut que nous encourager à poursuivre nos efforts pour la vente de notre journal. La preuve est faite qu'il existe un milieu intéressé par les idées révolutionnaires, par le trotskysme. A nous de nous faire connaitre méthodiquement.

QUAND CITROËN APPLIQUE UN JUGEMENT

UN scandale vient d'éclater aux Usines Citroën : alors que l'on était à environ un mois des élections professionnelles 1968, celles de 1967 viennent d'être annulées et par là-même, les délégués régulièrement élus l'année dernière ont vu leur mandat suspendu à compter du 21 mars.

Jusqu'à maintenant, les élections professionnelles, ainsi que celles du Comité d'Entreprise, avaient lieu sur l'ensemble des usines Citroën de la région parisienne qui groupent environ 42 000 travailleurs. Or, en 1963, les syndicats avaient attaqué Citroën devant le juge de paix du 15e arrondissement pour contester ce mode d'élections et obtenir qu'elles aient lieu séparément pour chacune des sept usines ou groupes d'usines de l'ancien département de la Seine et ce, pour plusieurs raisons :

— Au Comité Central d'Entreprise chaque usine Citroën quelle que soit son importance numérique, était représentée par un délégué.

Ainsi chaque succursale Citroën, dont la plus petite, Dijon, ne comptait que 73 salariés et dont la plus grande ne devait pas dépasser 200 personnes, avait chacune un représentant au C.C.E. mais les 24 000 salariés du premier collège des usines de la région parisienne n'en comptaient également qu'un seul ! Il suffisait donc à Citroën de manipuler selon ses méthodes bien connues, les élections du C.E. dans les petites succursales pour s'emparer peu à peu du C.C.E. Une élection dans chaque usine de la région parisienne ne rétablirait pas l'équilibre, mais permettrait néanmoins une plus juste représentation (sept délégués au lieu d'un).

— Les élections d'ensemble donnaient 79 délégués titulaires. Des élections par usine permettraient aux salariés d'être représentés par 129 délégués, soit 50 de plus, ce qui est énorme quand on connait les méthodes Citroën.

— Enfin, des élections par usine mettraient fin aux entraves apportées par la Direction à la libre circulation des délégués, entre les différentes usines.

Après cinq années de réflexion (sic) le juge de paix du 15e arrondissement a donné raison aux syndicats et, en conséquence, a déclaré nulles les élections de 1967 (faute de pouvoir appliquer la même décision à celles de 1963, 64, 65 et 1966 et pour cause !)

Cette histoire abracadabrante, à un mois des nouvelles élections, est cependant parfaitement légale. Mais Citroën a profité de cette décision pour casser immédiatement le mandat des délégués, ce qui fait que brutalement et en pleine « campagne électorale », les syndicats se trouvent privés de tout représentant, autrement dit, réduits à néant **à l'intérieur** des ateliers et bureaux !

De ce fait, pour les élections, les syndicats ne pourront :

— ni faire de propagande écrite à l'intérieur de l'usine (listes des délégués et affiches en plusieurs langues sur les panneaux syndicaux) car chez Citroën, les panneaux syndicaux sont grillagés et cadenassés par la direction et seul un délégué muni d'un laissez-passer peut se les faire ouvrir par un gardien.

— ni faire de propagande orale puisque les délégués, légalement, n'existent plus.

— ni surveiller la régularité des élections pour la même raison.

Bien sûr, les syndicats ont réagi, du moins, légalement. Une importante délégation s'est rendue au Ministère du Travail pour demander aux Services du Ministère de veiller eux-mêmes à l'organisation des élections. Peine perdue : M. Houssaye « chargé de mission auprès du Ministre » a répondu... qu'il ne pouvait rien **contre** Citroën, parce que pour Citroën, le gouvernement a parfaitement pu intervenir dans ses affaires... en lui construisant par exemple et gratuitement une usine à Metz.

Cette décision du juge est donc un atout exceptionnel pour Citroën. Ainsi, outre les entraves déjà citées, la Direction a pu se permettre par exemple d'avancer de 15 jours la date des élections afin de réduire au maximum la propagande des syndicats aux portes de l'entreprise et le risque d'autres interventions extérieures comme celle de l'Inspecteur du Travail par exemple. De plus, ses propres « délégués » groupés dans le syndicat indépendant créé par la Direction, continuent, eux à prendre leurs 15 heures de délégation, et même plus, pour faire de la contre-propagande.

Les élections professionnelles auront donc une importance particulière. Profitant de cette situation unique, Citroën va tout faire pour faire élire ses « candidats-maison » et les syndicats sont en passe de perdre jusqu'à leur semblant d'existence.

Cette situation est la rançon de la politique menée par eux à l'échelle nationale : les syndicats n'existent que là où les patrons les tolèrent : Citroën n'admet pas la discussion et les élimine.

Mais les travailleurs vont faire les frais de cette politique en subissant, dans les années à venir, un syndicat indépendant dont Simca nous a donné une sinistre image

P. BATOIR.

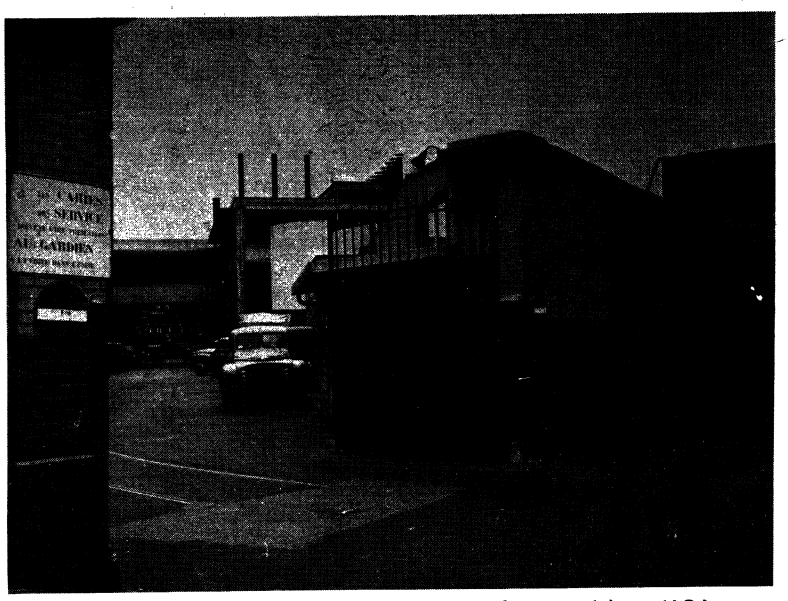

Aujourd'hui on n'embauche plus mais on licencie (photo V.O.)

ROUEN :

Le Trait veut vivre

LES chantiers du Trait sont condamnés, de l'aveu même de Jean Morin, secrétaire d'Etat à la marine marchande.

La menace qui pèse sur les travailleurs du Trait ne fait qu'ajouter au problème de l'emploi dans la Seine-Maritime : en effet, à Fécamp, en quelques années, un millier d'emplois ont été supprimés ; à Dieppe, il y a actuellement 700 demandeurs d'emplois. A Bolbec : 400. Au Havre, l'évolution des techniques portuaires a amené l'élimination de la main-d'œuvre « superflue ». Enfin, certaines usines textiles vont peut-être fermer. De plus, les quelques nouvelles usines qui s'implantent dans la région sont très automatisées, et offrent donc peu d'emplois nouveaux.

Les Chantiers Navals du Trait ont été absorbés en 1966 par les Chantiers de la Ciotat. Déjà, à cette époque, des centaines de travailleurs avaient été licenciés pour cause de « réorganisation ». Maintenant c'est tout le personnel restant, quelques 1 150 travailleurs, qui doit être licencié, dès que le carnet de commandes sera épuisé.

Leur situation est d'autant plus tragique que les chantiers sont la seule industrie de la région, la zone industrielle aménagée par la commune étant restée vierge.

C'est pourquoi, l'échéance se rapprochant, les travailleurs du Trait retardent par des débrayages fréquents depuis deux semaines le lancement du « SABINIA », dernier bateau qui doit sortir des chantiers.

Le 12 janvier dernier, Mme Privat, député P.C.F., le maire du Trait, et des représentants des différentes organisations syndicales ont rencontré le délégué général auprès du ministre à l'aménagement du territoire.

Ils demandèrent :

— « La prolongation de la construction navale subventionnée jusqu'à ce qu'une reconversion réelle soit mise en place, assurant le plein emploi du personnel des chantiers ».

— « Que le gouvernement prenne des mesures susceptibles de favoriser l'implantation au Trait d'entreprises nouvelles ».

Il leur fut promis que le gouvernement « étudierait le problème ». Depuis, rien de plus.

Devant l'inquiétude croissante des travailleurs qui pensaient qu'il fallait « faire quelque chose », les organisations syndicales, avec l'appui des commerçants, des médecins, pharmaciens, et tous les habitants du Trait, ont décidé « une marche sur Rouen », pour le jeudi 28 mars.

Près de 1 500 Traitois sont venus, par cars ou en voitures. Le ton de la manifestation fut tout de suite donné quand, après quelques allocutions rappelant le but de la manifestation, un appel au calme et à la dignité fut lancé. Un cortège se forma, élus locaux en tête, ceints d'écharpes tricolores, pour accompagner la délégation qui allait rencontrer le préfet.

Défilé très silencieux (un travailleur disait « j'ai l'impression d'aller à mon enterrement » !). Quelques chansonnettes cependant : « Pompidou, si ça continue... », et aussi « Sabinia ne partira pas », sur l'air des Chevaliers de la Table Ronde. Des banderoles : « Ville du Trait Sacrifiée par le Ve plan » « Le Trait veut vivre ».

Arrivés à la Préfecture, les manifestants attendirent le retour de la délégation, massés devant les grilles. La réponse du Préfet, comme on pouvait s'y attendre, fut peu encourageante : « Oui, les chantiers du Trait doivent fermer », mais, assura-t-il, pas de licenciements avant fin 1968 ; nomination d'ici 15 jours d'un « coordinateur » pour étudier les possibilités de reconversion, et possibilités de subventions gouvernementales aux industriels venant s'implanter au Trait.

Après quoi, les manifestants remontaient lentement dans les cars, avec pour objectif : « Sabinia ne partira pas », mais sans que leur avenir se soit pour autant éclairci.

Contre le chômage des jeunes
une entreprise originale... et réactionnaire

LA C.O.D.E.R. (Commission de développement économique) du Nord dans une réunion tenue à Lille le lundi 18 mars a souhaité que soit avancé l'âge d'appel sous les drapeaux. La raison est simple. En raison de la prolongation de la scolarité, estime-t-elle, les employeurs hésitent à engager des jeunes qui n'ont pas encore accompli leur service militaire. Mais on nous apprend également que le Nord compte 12,2 % de chômeurs inscrits aux A.S.S.E.D.I.C. : c'est un pourcentage plus élevé que dans la plupart des départements. S'il y a tant de chômeurs dans le Nord c'est probablement qu'il y a un manque de travail et non simplement hésitation des employeurs à embaucher des jeunes n'ayant pas accompli leur service militaire. Quand les employeurs ont besoin de main-d'œuvre il n'y regardent pas de si près. Dans de nombreuses entreprises les patrons embauchent sous contrat provisoire pour une durée très limitée. Alors on ne voit pas ce que cela changerait si ces jeunes étaient dégagés de leurs obligations militaires. Cela augmenterait-il le nombre d'emplois disponibles ? Mais la proposition de la C.O.D.E.R. du Nord, si elle s'avère absolument inefficace pour réduire le nombre de **chômeurs du département,** comporte un autre aspect. Si l'on suit le raisonnement de la C.O.D.E.R. du Nord, les jeunes ne peuvent trouver de travail avant d'avoir accompli leur service militaire. Donc débarrassons-les tout de suite de cette obligation aussi ennuyeuse qu'inutile en avançant l'âge d'appel sous les drapeaux. Ainsi les jeunes, dès la sortie de l'école deviendraient soldats. A l'école on leur apprend beaucoup plus que la culture, le respect de l'obéissance et de la discipline. A l'armée on continuerait à leur inculquer le même respect de l'obéissance et de la discipline avec d'autres moyens plus appropriés à leur âge. Ils sortiraient du service militaire n'ayant encore jamais travaillé mais bien dressés pour l'exploitation capitaliste.

Depuis la fin de la guerre déjà, pour de nombreux jeunes, le temps passé au travail entre la période scolaire et le régiment est de plus en plus court. De moins en moins les jeunes ont eu, durant leur adolescence, le moyen de se trouver confrontés avec la vie réelle et ses luttes sociales. C'est pourtant durant cette période que l'on peut le plus apprendre à devenir un homme conscient. Mais la bourgeoisie n'a pas besoin d'hommes conscients. Il lui faut, pour son exploitation, des hommes obéissants et disciplinés. Relier la scolarité au régiment quelle aubaine pour former un exploité résigné à son sort.

Mais la bourgeoisie ne fait pas forcément un bon calcul. Autrefois les jeunes travailleurs étaient kidnappés à la sortie de l'école vers 13 et 14 ans pour être dirigés vers les usines, les chantiers, les bureaux. Ce qu'ils n'avaient pas appris dans les livres et sur les bancs de l'école il fallait que tant bien que mal ils arrivent à le compenser par un apprentissage très dur à l'école de la vie.

La jeunesse ouvrière était mêlée beaucoup plus vite à la lutte sociale. Mais elle était aussi moins instruite. Aujourd'hui de nombreux jeunes quittent l'école à un âge plus avancé, mais aujourd'hui aussi c'est sur les bancs de l'école qu'ils commencent à s'intéresser aux problèmes politiques. Et bien souvent davantage qu'ils ne peuvent le faire ensuite quand ils sont absorbés par la production.

Mais de toute façon s'il faut donner une solution concrète au problème, si l'on veut éviter que les employeurs hésitent à embaucher des jeunes n'ayant pas accompli leur service militaire, cela est facile. Il n'y a qu'à dégager tout de suite les jeunes de leurs obligations militaires en supprimant le service militaire.

On pourrait du même coup prolonger un peu plus la scolarité puisqu'il en coûterait encore moins à la société d'entretenir un étudiant qu'un soldat.

P. CARAL.

LISTE DES ENTREPRISES OU PARAIT UNE « VOIX OUVRIERE »

Nous ne pouvons faire paraître des informations de toutes les entreprises où paraissent des « Voix Ouvrière ». Toutefois, nous en communiquons la liste complète pour que ceux qui seraient plus particulièrement intéressés par l'une d'entre elles puissent nous en faire la demande.

AUTOMOBILE :
BERLIET — Lyon-Vénissieux.
CHAUSSON — Asnières.
CHAUSSON — Gennevilliers.
CITROEN — Usines Levallois et Quai de Javel.
PANHARD — Paris-13e.
PEUGEOT — (Indénor) Dijon.
PEUGEOT — Colomban.
PEUGEOT — Sochaux.
RENAULT — Billancourt - 4 bulletins correspondant à différentes sections de l'usine :
R.N.U.R. — Général.
R.N.U.R. — Bâtiment C.
R.N.U.R. — Bureaux
R.N.U.R. — Département 37.
RENAULT — Flins.

METALLURGIE :
Aciéries et Forges de la Loire (C.A. F.L.) — Saint-Chamond.
BABCOCK-WILCOX — La Courneuve.
BENDIX — Drancy.
BRONZAVIA — Courbevoie.
CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE — St-Nazaire.
CRANE — Lille.
MAVILOR — Saint-Chamond.
OLIER — Clermont-Ferrand.
LA POLYMECANIQUE — Pantin.
S.E.V.-MARCHAL — Issy-les-Moulineaux.

AERONAUTIQUE :
HISPANO-SUIZA — Bois-Colombes.
S.N.E.C.M.A. Kellermann — Paris-13e.
S.N.E.C.M.A. — Gennevilliers.
SUD-AVIATION — Courbevoie.

ELECTRONIQUE-ELECTROTECHNIQUE
ALSTHOM — Saint-Ouen.
BOURGOGNE-ELECTRONIQUE — Dijon.
CABLES DE LYON — Lyon.
C.I.T. — PARIS-XVe.
C.S.F. — Issy-les-Moulineaux.
C.S.F. — Levallois.
Cie des COMPTEURS DE MONTROUGE — Montrouge.
F.R.L.E. — Longvic-les-Dijon.
NEYRPIC — Grenoble.
THOMSON. — Gennevilliers.

CHIMIE ET CAOUTCHOUC :
KODAK — Vincennes.
MICHELIN — Bourges.
MICHELIN — Clermont-Ferrand.
L'OREAL — Aulnay-sous-Bois.
PROGIL — Grenoble.
RHODIACETA — Lyon-Vaise.
RHONE-POULENC — Vitry.
ROUSSEL-UCLAF — Romainville.

SERVICES ET DIVERS
AIR-FRANCE — Ateliers Orly-Nord.
AIR-FRANCE — Blanqui — Paris-XIIIe.
ASSISTANCE PUBLIQUE (Hôpital Necker-Enfants Malades) - Paris-XVe.
ASSURANCES GENERALES — Siège - Paris.
ASSURANCES GENERALES — Drouot - Paris.
BANQUE NATIONALE DE PARIS — Paris.
CAISSE CENTRALE D'ALLOCATIONS FAMILIALES — Rue Viala, Paris-XVe.
CHEMINOTS — Gare de Lyon.
Gare du Nord.
La Plaine-Landy.
Le Bourget-Bobigny.
CREDIT LYONNAIS — Siège central Paris.
CREDIT LYONNAIS — Levallois.
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE (Hôpital Charles Nicolle) — Rouen.
IMPRIMERIE DESFOSSES — Issy-les-Moulineaux.
MINES — Bassin du Douaisis - Mine d'Aniche.
NOUVELLES MESSAGERIES DE LA PRESSE PARISIENNE - Paris.
QUAIS ET DOCKS — Marseille.
URBAINE ET LA SEINE — Paris.

LETTRE OUVERTE

à Monsieur le Préfet de Police

MONSIEUR le Préfet, nous vous devons des remerciements. Et nous espérons que vous les apprécierez à leur juste valeur, car il n'est guère dans nos habitudes d'adresser des compliments aux gens de votre corporation. Il nous faut ajouter d'ailleurs, pour être tout à fait sincères, que c'est précisément parce que nous ne portons pas la police dans notre cœur que nous vous sommes reconnaissants... Enfin presque !

Ceci, nous le comprenons bien, mérite quelques explications. Les voici.

Nous autres, marxistes, affirmons, après Marx et Engels, que l'Etat n'est nullement un organe destiné à servir les intérêts de la société toute entière, comme voudraient le faire croire les cours d'Instruction Civique que l'on prodigue dans toutes les écoles, mais que c'est au contraire un organe de classe, chargé de défendre les intérêts de la classe dominante, c'est-à-dire, dans ce pays, et à notre époque : la bourgeoisie. Nous affirmons que l'Etat, c'est, en dernière analyse, « des bandes d'hommes armés pour la défense de la propriété », et que l'essence de cet Etat, c'est la police et l'armée.

Il est évident que la bourgeoisie, du moins celle qui compte, celle qui exerce le pouvoir, la grande, représente une infime minorité de la population. Et que par voie de conséquence la police, aux destinées de laquelle vous présidez dans la région parisienne, est un instrument d'oppression dirigé contre la grande majorité de la population.

Or, nous devons le reconnaître, — c'est sans aucun doute regrettable, mais c'est ainsi — bon nombre de nos contemporains n'ont pas conscience du rôle réel que vous et vos hommes jouez dans la société.

Ce ne sont pourtant pas les exemples démonstratifs qui ont manqué au cours de ces dernières années. Mais ils sont passés inaperçus de bien des gens, ou ont été oubliés depuis longtemps. Le martyre que tant de militants algériens endurèrent jusqu'en 1962 dans certains commissariats parisiens laissa la majorité de la population indifférente. La terrible répression — en connaîtra-t-on jamais le bilan ? — qui frappa les manifestants, algériens eux aussi, du 17 octobre 1961 est depuis longtemps oubliée. Et malgré les huit morts de Charonne, et l'indignation que ce massacre inqualifiable provoqua à l'époque, M. Papon, votre prédécesseur, mène la vie paisible du Président Directeur Général qu'il est devenu.

C'est qu'il n'y a que leur propre expérience qui marque profondément les hommes. Le travailleur en grève qui voit la police « faire respecter la liberté du travail », matraquer ceux qui revendiquent une vie décente, apprennent vite ce que signifie les mots « maintien de l'ordre ». Et l'on peut être sûr que les ouvriers du Mans, de la Rhodiacéta, et de Caen ne sont pas prêts de l'oublier.

Mais dans la région parisienne, et depuis des années, la « paix sociale » règne, grâce à la politique de démobilisation des travailleurs, qui est celle des grandes centrales syndicales.

Vous vous trouviez, en prenant votre poste, dans une situation délicate. Vous succédiez à M. Papon qui avait eu tout loisir, dans une période difficile, de démontrer qu'il était un homme à poigne, et dont le nom restera à jamais associé à quelques-uns des plus sanglants massacres que la capitale ait connu depuis la dernière guerre. Vous étiez placé dans la situation du général, brillant stratège, qu'une période pacifique empêche de faire étalage de ses dons, si vous n'aviez trouvé un terrain vous permettant de faire la preuve de vos capacités policières.

Ce terrain, vous l'avez trouvé. Vous vous êtes avec entrain attaqué au problème de la circulation parisienne, et dès vos premières mesures, l'on sut que l'on n'avait pas affaire à un vulgaire argousin routinier, mais à un intellectuel de la répression.

N'est-ce pas vous, Monsieur le Préfet, qui avez imaginé cet admirable système de contravention qui fit passer d'un seul coup nos contractuels du rang de vulgaire gratte-papier bleu, à celui de technicien de la carte perforée ? N'est-ce pas vous qui avez importé à Paris ces « sabots de Denver » qui nous hissent d'un seul coup au niveau du plus puissant Etat du monde ?

Car, comme disait l'autre, « il fallait y penser ». Et lorsque l'on voit une équipe de vos subordonnés tourner longuement autour d'un véhicule, puis s'échiner maladroitement à mettre en place la pince diabolique, on se dit qu'une telle méthode ne pouvait naître que dans un cerveau policier supérieur, capable de concevoir que l'on puisse améliorer la circulation en clouant au sol (quelquefois en pleine rue — nous l'avons vu) un certain nombre de voitures. Nous devons d'ailleurs reconnaître modestement que, quant à nous, nous n'avons pas encore compris.

Mais vous avez fait mieux. Car vos premières mesures, pour répressives qu'elles aient été, se paraient malgré tout de certaines justifications utilitaires. Vous vous sentiez encore obligé de déclarer que le but final que vous cherchiez à atteindre était l'amélioration de la circulation parisienne. Personne, certes, n'y croyait, mais le prétexte était là.

En ce domaine particulier de la répression, votre dernier projet atteint par contre les sommets de l'art pur. Vous voulez imposer le stationnement payant de nuit dans les rues de Paris, ce qui, c'est l'évidence même, ne saurait améliorer d'un iota la circulation. Vous êtes sans doute l'un des premiers à oser envisager une ponction, et quelle ponction, dans la poche des automobilistes parisiens sans vous donner la peine d'avancer la moindre justification.

Et là où votre pensée apparaît dans toute sa perfection, c'est quand l'on nous dit que l'argent ainsi récupéré grâce au stationnement payant de nuit servirait à équiper les rues de Paris en parcomètres, de manière à rendre enfin possible de stationnement payant de jour !

L'un de vos prédécesseurs en la matière, feu Ramadier, se rendit immortel en inventant la vignette qui lui survit encore, et dont le produit devait être, disait-il (il était « socialiste », et cela impose quelques obligations) versé aux vieillards. Et pourtant, pour l'automobiliste moyen, la vignette ne coûte qu'une centaine de nouveaux francs par an.

A 720 F, par an le droit, non pas de stationner, mais de chercher une place, la nuit, dans les rues encombrées de Paris, votre nom, M. Grimaud, passera soyez-en sûr à la postérité si votre projet voit le jour.

C'est que vous venez de toucher les automobilistes parisiens, c'est-à-dire une grande partie de la population, dans ce qu'ils ont de plus sensible : leur voiture.

Regardez donc déjà leurs réactions, qu'ils soient ouvriers, employés ou petits bourgeois. Ils peuvent, impassibles voir défiler un peleton de gendarmerie ou une escouade de C.R.S., mais qu'un seul contractuel se profile à l'horizon, et l'on voit dans leur œil s'allumer une lueur de haine.

Que sera-ce, alors, si vos projets voient le jour ?

Vous allez donner une âme de terroriste au plus paisible boutiquier, inculquer la haine de l'uniforme policier au petit bourgeois le plus réactionnaire.

Encore une ou deux mesures de ce genre, et personne ne pourra plus chanter impudemment dans les rues de Paris cet air provocateur « Les agents sont de braves gens ! »

Encore une fois, Monsieur le Préfet de Police, merci.

Christian JUNG

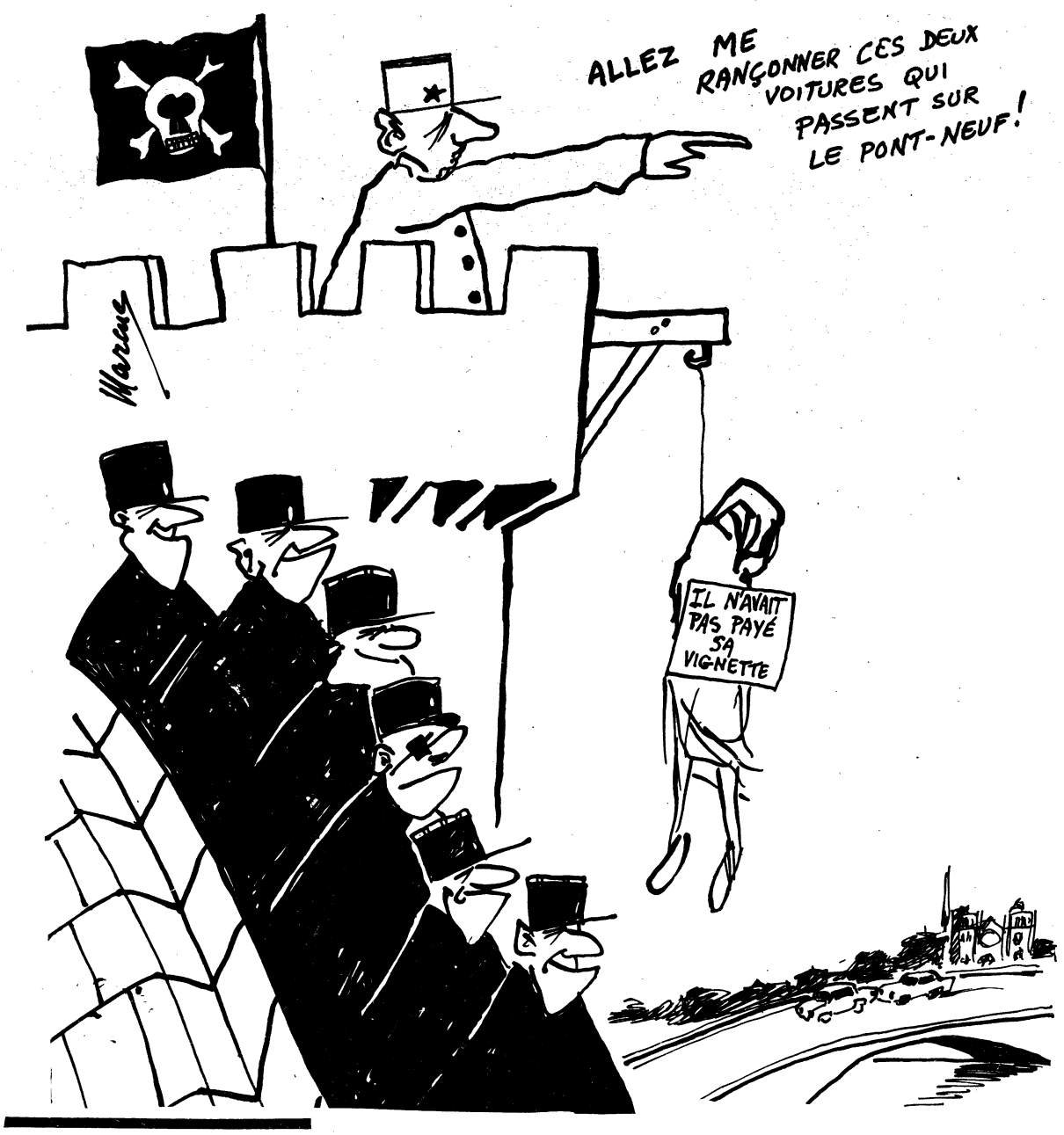

"Boulevard Durand" à la télévision

"BOULEVARD Durand », c'est le titre de la pièce d'Armand Salacrou que la télévision a retransmise, mardi de la semaine dernière, sur la première chaîne.

Salacrou s'est efforcé de retracer un procès véridique, celui qui s'est déroulé, au Havre, en 1910 contre le militant syndicaliste Jules Durand. Victime d'un procès truqué, Jules Durand a été condamné à mort à la suite d'une grève des ouvriers charbonniers de son port. Les tribunaux bourgeois condamnèrent Durand pour le meurtre d'un jaune alors que le dirigeant syndicaliste n'était pas même présent au moment de la rixe.

Grâcié sous la pression d'une véritable campagne internationale, Jules Durand mourra peu après dans un hôpital psychiatrique, ses nerfs n'ayant pu résister à tant d'épreuves.

L'odieuse machination policière, montée de toutes pièces contre un militant ouvrier, semble le fruit d'une imagination fertile ou, en tous cas, appartenir aux atrocités du passé. Il est difficile de croire que rien n'est exagéré, rajouté dans le mécanisme qui va broyer le militant Jules Durand.

L'histoire du mouvement ouvrier abonde partout en machinations policières, en provocations, en faux ou vrais procès intentés contre ceux qui osaient se dresser contre le pouvoir, l'ordre établi.

Aujourd'hui, en France, les rapports entre les militants ouvriers et l'Etat ne sont certes pas de ceux que nous montrent « Boulevard Durand ». C'est incontestable. Mais il est tout aussi incontestable qu'aujourd'hui, en 1968, tous ceux qui, de par le monde, font peur à la bourgeoisie subissent une répression dont la férocité n'a rien à envier à celle du début du siècle : Noirs américains lynchés, assassinés, emprisonnés, paysans vietnamiens brûlés au napalm, militants syndicalistes arrêtés et torturés en Afrique du Nord, en Espagne, au Portugal, dans les dictatures d'Amérique Latine. La liste serait interminable des martyrs de la cause ouvrière de la lutte anti-impérialiste.

La « paix sociale » que nous connaissons en France ne doit pas faire illusion. Dépouillé de ses oripeaux démocratiques, l'Etat n'est rien d'autre qu'une bande d'hommes armés prêts à se jeter contre tout danger menaçant l'ordre établi.

Aujourd'hui même, en France, dans certaines entreprises, des militants syndicalistes sont pourchassés, licenciés, privés de leur gagne-pain. Nous nous faisons l'écho, dans ce numéro même, des méthodes qu'emploie la direction Citroën pour faire respecter la loi patronale dans ses entreprises.

La violence, le mensonge, l'assassinat, voilà les méthodes par lesquelles la bourgeoisie maintient sa domination. C'est aussi vrai en 1968 qu'en 1910, et cette violence ne pourra disparaître qu'avec la fin d'une Société basée sur l'exploitation de l'homme par l'homme.

F.D.

Un sport de policier : la chasse à l'homme

LA semaine dernière cinq jeunes malfaiteurs se sont livrés à des attaques contre des automobilistes dans la région des Yvelines et en Eure-et-Loir, puis pour finir, dans le Sud-Ouest où ils furent arrêtés. C'est un fait divers assez banal. Les jeunes voyous faisaient une queue de poisson à l'automobiliste repéré, puis sous la menace de révolvers, d'ailleurs inoffensifs, se faisaient remettre son argent.

Mais la police a réagi ! Brigades et policiers, motards, chiens policiers, hélicoptères se sont livrés à la chasse à l'homme aux trousses de cinq gamins de 15 à 19 ans probablement un peu trop intoxiqués de films et de romans policiers. Le comble c'est quand la télévision nous relate pendant un quart d'heure les épisodes de cette chasse à l'homme. Les motards roulant au milieu de la voie ferrée, les officiers de police donnant des ordres, les policiers descendant de l'hélicoptère révolver au poing. Là, la police était dans son élément. Pourquoi la Télé nous a-t-elle montré toutes ces images ? Pour rassurer le brave citoyen. L'effet est plutôt raté. S'il faut tout ce déploiement de forces pour venir à bout de cinq minables petits voyous on se demande ce dont elle est capable quand elle a en face d'elle de véritables tueurs. D'ailleurs quand le tueur O.A.S., Claude Tenne, s'est fait la belle, elle est bel et bien restée impuissante.

P.C.

à nos lecteurs

VOIX OUVRIERE est composé le lundi, et le lundi 15 avril, lundi de Pâques, étant férié, notre journal paraîtra donc avec un jour de retard.

Vous le trouverez exceptionnellement dans les kiosques à partir du jeudi au lieu du mercredi.

VOIX OUVRIERE

Rédaction - Administration :
29, rue de Chateau-Landon, Paris-10e.

Parution hebdomadaire :
En vente le mercredi.

Prix : 1 F.

Abonnement :
6 mois : 15 F.
1 an 25 F

Abonnement de soutien :
6 mois ..... 30 F
1 an ..... 50 F

Tous les envois de fonds doivent être effectués au nom de
Maurice SCHROEDT
C.C.P. PARIS 9424-78

Imprimerie - Composition
Duhen, rue Philippe-de-Girard Paris-18e

Resp. pub. M. Schroedt

Impr. « Rotoffset », 77-Meaux
Distribué par les N.M.P.P.